
Vol. 58 LÉVIS — OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1952 No 4

No 680

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

REVUE D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.



DIRECTEUR

ANTOINE ROY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

Ministère des Postes, Ottawa.

LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Prix de l'abonnement: \$3.00 par année.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

2050, Saint-Cyrille,

QUÉBEC.

S O M M A I R E

Octobre - Novembre - Décembre

1 9 5 2

Scripta Manent, Verba Valant. — Antoine Roy	171
FERNAND LEFEBVRE. — Note sur la sorcellerie en Nouvelle-France	172
JEAN-JACQUES LEFEBVRE. — Manoir Pinsoneault ou Maison Raymond?	173
PRESIDENTS de l'Association des Architectes de la Province de Québec. 1890-1952	175
LOUIS RICHARD. — Ovide Leblanc. 1801-1870.....	177
PRESIDENTS de l'Association des Bibliothèques du Québec. 1932-1952	182
ROBERT-LIONEL SEGUIN. — La dépouille de Chénier fut-elle outragée?	183
CLAUDE de BONNAULT. — Généalogie de la famille de Saint-Ours. (Suite)	189
LES DISPARUS. — Sir J.-M. Tellier (1861-1952), p. 213; Colonel Tancrede Rinfret (1869-1952), p. 214; Docteur Ovide-Edmond Perron (1856-1952), p. 215; Général Thomas-L. Tremblay (1886-1951) p. 216. Colonel G.-E. Marquis	
PRESIDENTS de la Chambre de Commerce de Montréal. (1887-1952)	219
TABLE DES MATIERES du 58ème volume du Bulletin des Recherches Historiques	219

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 58 LÉVIS — OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1952 No 4

VERBA VOLANT, SCRIPTA MANENT

Cinquante-neuf années, — c'est peu pour les archéologues, c'est beaucoup pour une revue — une revue canadienne, publiée au Canada, dans la Province de Québec — une revue qui ne s'intéresse qu'à l'histoire — la petite histoire — comme disent nos grands professeurs, presque avec mépris — et pourtant... comment pourraient-ils faire leurs ouvrages sans les revues, sans la nôtre... en particulier.

A tout événement, peu nous importe ce que disent de nous ces messieurs, ils utilisent — et — ne le disent pas, toujours — ce que nous publions — donc, même pour eux, nous faisons œuvre utile — c'est pourquoi nous vous reviendrons en janvier prochain avec quelques pages de plus.

Nous annonçons même la parution très prochaine d'un index général (1895-1952) du BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES.

ANTOINE ROY

NOTE SUR LA SORCELLERIE EN LA NOUVELLE-FRANCE

Bien que très restreinte, l'histoire de la sorcellerie, aux origines canadiennes, n'en est pas moins encore à écrire. Rares sont les travaux sur la question. (1) Quoi qu'il en soit, pour nous en tenir à un seul cas-type, celui bien connu de Marie Pontonnier, il est possible d'en découvrir la cause explicative de laquelle découlent les autres faits analogues. Les aventures matrimoniales de Marie Pontonnier relèvent, à l'évidence, de la superstition, de la pseudo-sorcellerie, avec toutes les illusions malades qui s'y rattachent. Pierre Gadois, son premier mari, est un homme sans confiance en lui-même, ce qui le mène à l'impuissance. Ambroise Paré l'avait noté : "Il y en a qui usent de tels privilèges qui empêchent l'homme et la femme de consommer le mariage." (2) Mais c'est à la psychiatrie, science moderne, que revient le louable mérite d'avoir reconnu, sous le prétendu ensorcellement d'autrefois, les plus évidents symptômes psychopatiques. Et puis, en province française, la sorcellerie connut plus d'un de ces cas, au point que le concile de Reims de 1585 excommunia les sorciers "qui empêchent les relations sexuelles". (3)

Marie Pontonnier est une simple importation, chez-nous, des maléfices ruraux français. Quelque peu à retardement toutefois, car on croyait encore en la Nouvelle-France, au dix-septième siècle, même chez le clergé, au pouvoir de la sorcellerie alors qu'en Europe le mythe commençait à décliner. (4) Notre folklore s'en ressent (chasse-galerie, loup-garou) et pour René Besnard dit Bourjoli, le premier prétendant éconduit de Marie Pontonnier, on pensa au bûcher advenant sa déclaration de culpabilité comme sorcier. Il joua à la comédie, mais c'est le cas de dire qu'il joua avec le feu !

FERNAND LEFEBVRE

(1) On peut lire : Les mariages de Marie Pontonnier par J.-Alfred Perreault, Mémoires de la Société généalogique canadienne-française, Vol. 1, no 5.

(2) Ambroise Paré, médecin légiste, par A. Robert, Paris, 1929, p. 147.

(3) Histoire de la magie en France par J. Garinet, Paris, 1818.

(4) La deuxième édition du Journal des Jésuites, parue sous les soins des abbés Laverdière et Casgrain, Montréal, 1893, p. 289, rapporte ce qui suit, se passant après la Noël de 1660 : "En ce mois fut amené de Beauport Barbe Halé, infestée d'un démon folet depuis 5. ou 6. mois, mais à diverses reprises; elle fut mise au commencement dans une chambre du vieux hospital, où elle passoit la nuit avec compagnie d'une garde de son sexe, & quelques prestre & serviteurs. — Note qui nous fut complaisamment fournie par notre très érudit confrère M. Robert-Lionel Séguin.

MANOIR PINSONEAULT OU MAISON RAYMOND ?

La belle édition VIEUX MANOIRS, VIEILLES MAISONS, publiée en 1927 par la Commission des monuments historiques de Québec, contient, p. 128, la reproduction de la jolie aquarelle de Henry Carter, d'un manoir du comté de Laprairie, où pendant près d'un siècle se tint peut-être la vie la plus fastueuse du comté et de la rive sud de Montréal.

Une note de l'article de *J.-B. Raymond, le député . . .* publié dans la livraison d'avril-juin 1952, du *Bulletin des Recherches . . .* (p. 63), sur l'origine de cette maison a soulevé plus d'une interrogation.

Une source formelle éclairera cette petite question d'archéologie.

Alfred Pinsonneault (1812-1874) avocat de Montréal, et dont il est question dans l'article de E.-Z. Massicotte au *Bulletin* d'avril 1928, avait été un moment (1839) seigneur de Léry (Napierville), mais à la suite d'un long procès, il perdit ses droits en cette seigneurie (1). M. Massicotte, en son article précité, ne connut pas ce détail, non plus que M. P.-G. Roy en son *Inventaire des concessions en fief et seigneurie* (2).

Le testament olographe d'Alfred Pinsonneault, daté du 13 janvier 1853, et vérifié à la Cour de Montréal, le 4 août 1874, est suivi d'un premier codicile rédigé le 14 janvier 1861, au lendemain de la mort de sa femme. Récitons l'article XVI de ce long document :

"XVI — Je désire que tous mes biens soient divisés également entre tous mes enfants d'après les lois en force dans ce pays. J'excepte cependant de cette disposition générale mes terres de la Tortue, situées dans les paroisses de St-Philippe et de St-Constant. Je lègue ces terres à mon fils aîné Charles-Alfred. Mon grand-père maternel y a commencé sa carrière, ma mère y est née, mon père y a vécu et y est mort, j'y suis né moi-même et c'est là que j'ai passé le plus heureux temps de ma vie; quelle puissante raison donc de conserver maison qui subsiste encore a abrité quatre générations de la dans ma famille ces lieux si chers à tant de titres. La vieille

(1) *Lower Canada Jurist*, XXII (1878), 58-67.

(2) Vol. IV, 262.

même famille; mon fils devra donc faire tous ses efforts pour conserver cette propriété, améliorer les différentes terres qu'elle renferme et les transmettre plus tard à ses enfans. S'il n'avait pas d'enfans je lui conseille de léguer cette propriété à un des enfans mâles de ses frères Adolphe ou Bernard. Si ces derniers n'avaient pas d'enfans mâles, il choisirait alors parmi les enfans de ses soeurs un garçon qu'il instituerait son héritier à la condition que ce dernier prenne le nom de Pinsonneault, qu'il lui suffise dans le choix qu'il fera d'un héritier, de bien remplir mes intentions qui sont de conserver pour toujours intacte dans la famille cette propriété à laquelle je suis si attaché pour les raisons ci dessus déclinées.

ALFRED PINSONNEAULT"

Et encore, à un deuxième codicile, daté douze années plus tard, le 28 novembre 1872, il prenait soin de confirmer :
 "Il sera loisible à mon fils aîné, Alfred-Charles, de transmettre mon domaine de La Tortue ci-dessus mentionné à celui de ses enfans qu'il jugera le plus digne."

Dans un autre ordre, et seulement pour indiquer à quoi Pinsonneault estimait alors sa fortune, rapportons la seconde stipulation de ce codicile de 1872.

"... Par suite du mariage de ma fille aînée avec (le comte) Mr. Charles Domnay de Casteau, elle ne partagera pas dans ma succession, mais mes héritiers seront tenus de lui payer la somme de trente mille dollars dont j'ai grèvé ma propriété, le St. James Hotel sur la place Victoria, et sur lequel je lui paye un intérêt de cinq pour cent . . ."

Il peut être utile de rappeler que le "grand père maternel" de Pinsonneault ci-haut désigné est J.-B. Raymond, le député précité.

Malgré les sentiments formulés par Alfred Pinsonneault, et qui l'honorent sa famille et ses héritiers, victimes comme tant d'autres, de la dépression économique qui étrangla le continent après 1872, jusqu'à la fin du siècle, ne purent faire honneur à ses intentions.

A l'inventaire de la succession d'Alfred Pinsonneault (3), le passif apparaît pour plus de cent vingt mille dollars. Une

(3) Acte de T. Doucet, notaire, du 6 octobre 1874. A. J. M.

loi de Québec du 30 mars 1883 autorisa les exécuteurs testamentaires d'Alfred Pinsoneault à vendre le domaine de La Tortue, et par acte du 9 août suivant (4), reçu par Charles Bédard, notaire de Saint-Rémi de Napierville, ils cédèrent cette belle propriété, moyennant trente-trois mille dollars, à David Monet (1821-1899), agriculteur, de Saint-Philippe de Laprairie, qui fut maire de son village une douzaine d'années, et candidat aux élections législatives de la Province dans Laprairie en 1878 contre Alfred Charlebois (1842-1887).

JEAN-JACQUES LEFEBVRE

PRESIDENTS DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

1890-1952. (5)

John William	HOPKINS,	Montréal	1890-1891
François-Xavier	BERLINGUET,	Québec	1892
Victor	ROY,	Montréal	1893
James	NELSON,	Montréal	1894
Charles	BAILLARGE,	Québec	1895
Alexander Cowper	HUTCHISON, R.C.A.,	Montréal	1896
Sir Andrew Thomas	TAYLOR, R.C.A.,		1897
Joseph-Ferdinand	PEACHY,	Québec	1898
Alphonse	RAZA,	Montréal	1899
S H	CAPPER,	Montréal	1900
Georges-Emile	TANGUAY,	Québec	1901
Joseph	VENNE,	Montréal	1902
William Edward	DORAN,	Montréal	1903
Joseph-Pierre	OUELLET,	Québec	1904
John-Smith	ARCHIBALD,	Montréal	1905
Alcide	CHAUSSE,	Montréal	1906
René-Pamphile	LEMAY,	Québec	1907
David-Robertson	BROWN,	Montréal	1908
Jean Zéphirin	RESTHER,	Montréal	1909
Thomas	RAYMOND,	Québec	1910
John Rawson	GARDINER,	Montréal	1911
Joseph	VENNE,	Montréal	1912
Pierre-Edmond	DUSSAULT,	Québec	1913
William Sutherland	MAXWELL,	Montréal	1914
Joseph	PERRAULT,	Montréal	1915
Edward-Black	STAVELEY,	Québec	1916
Hugh	VALLANCE,	Montréal	1917
Georges-Alphonse	MONETTE,	Montréal	1918
Joseph-Honorius	LeBON,	Québec	1919
Donald Norman	MACVICAR,	Montréal	1920
Joseph-Emile	VANIER,	Montréal	1921
Eugène	PAYETTE,	Montréal	1922
Lorenzo Antoine	AUGER,	Québec	1923

(4) Note de M. Gaston Derome.

(5) Compilation du Secrétariat de l'Association.

Notes de Mlle Marguerite Mercier et de M. Roger Lortie.

Additions quant aux prénoms et communication de Jean-Jacques Lefebvre

Percy-Erskins	NOBBS, R.C.A.,	Montréal	1924
Georges-Alphonse	MONETTE,	Montréal	1925
James-Cecil	McDOUGALL,	Montréal	1926
Jean-Omer	MARCHAND,	Montréal	1927
George-Taylor	HYDE,	Montréal	1928
Ernest	CORMIER,	Montréal	1929
Wilfrid	LACROIX,	Québec	1930
Ernest Isbell	BAROTT,	Montréal	1931
Irénée	VAUTRIN,	Montréal	1932
Philip-John	TURNER,	Montréal	1933
Louis-Auguste	AMOS,	Montréal	1934
Gordon McLeod	PITTS,	Montréal	1935
Ludger	VENNE,	Montréal	1936
Harold-Lea	FETHERSTONHAUGH,	Montréal	1937
Joseph-Siméon	BERGERON,	Québec	1938
Robert-Henry	MACDONALD,	Montréal	1939
Jean-Julien	PERRAULT,	Montréal	1940
John-Roxburgh	SMITH,	Montréal	1941
Charles	DAVID,	Montréal	1942
Robert-Ernest	BOSTROM,	Montréal	1943
Eugène	LAROSE,	Montréal	1944
Harold	LAWSON,	Montréal	1945
Oscar	BEAULE,	Québec	1946
Arthur James Carman	PAINE,	Montréal	1947
Louis-Napoléon	AUDET,	Sherbrooke	1948
James-Curzey	MEADOWCROFT,	Montréal	1949
Pierre-Charles	AMOS,	Montréal	1950
Henry Ross	WIGGS,	Montréal	1951
Maurice	PAYETTE,	Montréal	1952

Déposez régulièrement, le succès est au bout

Solide comme le rocher de Québec



LE FOYER DE L'ÉPARGNE



Fondée en 1848

Siège social: 21, rue St-Jean

La Banque d'Économie de Québec

12 succursales à Québec et 2 à Lévis

OVIDE LEBLANC
(1801-1870)

Député de Beauharnois, 1851-1854

Le notaire Ovide Leblanc, député du comté de Beauharnois au Parlement de 1851 à 1854, naquit à Champlain, près de Trois-Rivières, le 4 février 1801, fils du marchand Etienne Leblanc et de Marie Josephte Drouet de Richerville.

D'origine acadienne, la famille Leblanc était établie à Champlain depuis l'arrivée en cette paroisse de l'acadien Jean-Jacques Leblanc et de son épouse Marie Héon, grands-parents d'Ovide Leblanc. Monseigneur Louis Richard, ancien supérieur du Séminaire de Trois-Rivières et généalogiste averti, dit que ce Jean-Jacques Leblanc doit être considéré comme faisant partie d'un groupe d'acadiens venus principalement de Beaubassin ayant échappé à la déportation en fuyant dans les bois et en s'y tenant longtemps cachés.

Vu la disparition d'une partie des vieux registres de l'Acadie et en particulier de la paroisse de Beaubassin, l'acte du mariage de Jean-Jacques Leblanc à Marie Héon n'a pu être retrouvé et l'ascendance acadienne de ce couple reste donc inconnue. On sait, cependant, qu'un Jean-Jacques Leblanc, fils de Jacques Leblanc et de Cécile Dupuis, naquit à Grand-Pré, le 22 janvier 1723, mais, outre la similitude de noms, il n'y a aucune indication qu'il s'agisse là de l'époux de Marie Héon.

Jean Jacques Leblanc et Marie Héon font baptiser un enfant à Québec en 1757 puis on ne les retrouve qu'en 1767 à Champlain où ils dû mourir tous les deux, l'époux avant 1796.

Leur fils Etienne Leblanc, père d'Ovide, naquit vers 1760, vraisemblablement quelque part dans la province de Québec. Il s'établit marchand à Champlain et, le 10 mai 1796, il épousait, à l'église paroissiale de l'endroit, Marie-Josephte Drouet de Richerville, née vers 1779, fille de Jean Drouet, sieur de Richerville, seigneur de Dutort, et de Marguerite Martel de Brouage, cette dernière la nièce de Mgr Mariauchau d'Esgly, 8ème évêque de Québec.

Etienne Leblanc quitta Champlain vers 1799 et transporta son commerce à Trois-Rivières, où il continua de prospérer

et il devint un des citoyens en vue de cette ville. Il devint magistrat, puis, en 1814, fut élu député au parlement pour le comté de Saint-Maurice qu'il représenta du 13 mai 1814 au 29 février 1816.

Monsieur F. J. Audet se méprend sur l'identité de ce député du Saint-Maurice dans sa biographie d'Etienne Leblanc, publiée dans "Pages Trifluviennes, Série A — No 12, Trois-Rivières, 1934", alors qu'il en fait le fils d'Augustin Leblanc et de Françoise Hébert, et l'époux de Marie Tessier. M. Audet s'étonne, en plus, qu'on le qualifie de seigneur et ne peut trouver de quelle seigneurie il est propriétaire. C'est d'abord par son épouse, héritière du fief Dutort, et aussi en vertu d'un acte de vente du 10 octobre 1800, par lequel il acquiert les droits de Marie-Charles Jarret de Verchères, veuve de Daniel Jean Drouet de Richerville, dans la seigneurie Dutort, qu'Etienne Leblanc est qualifié "çi-devant seigneur de Bécancour et autres lieux", à son décès, survenu à Trois-Rivières, le 11 juillet 1831, à l'âge de 71 ans, 7 mois. L'acte de sa sépulture dit bien qu'il fut magistrat et membre du parlement, et qu'il était l'époux de Marie-Josephte Drouet de Richerville, ce qui établit incontestablement l'identité de ce député.

Ovide Leblanc, leur troisième enfant, fut ainsi élevé à Trois-Rivières. Il fit sa cléricature des cinq années réglementaires sous le notaire Jean Bélanger, de Québec.

Il reçut sa commission de notaire le 14 février 1822 à Trois-Rivières, et semble avoir pratiqué en cette ville pendant quelque temps. Le 27 janvier 1823, c'est lui qui examine Antoine Zéphirin Leblanc pour son brevet de notaire lequel lui fut accordé le même jour à Trois-Rivières. Le degré de parenté, s'il y en eut, entre ces deux notaires Leblanc, n'a pu être établi.

Il ne tarda pas cependant à s'établir au nouveau village de Beauharnois où il devint un personnage local considérable.

Le révérend Père Augustin Leduc, O.P., dit dans son histoire de Beauharnois, qu'Ovide Leblanc fut constamment le rival et l'adversaire, en cet endroit, du notaire Louis Sarault, un des pionniers.

C'est Ovide Leblanc qui rédigeait, le 26 juillet 1826, la requête des habitants de Beauharnois, demandant à Monseigneur Bernard-Claude Panet l'érection d'une paroisse canonique à St-Clément, et il fut aussi un des signataires d'une lettre subséquente à l'évêque par laquelle on s'objectait à ce qu'une partie du territoire de la paroisse proposée soit adjointe à Sainte-Martine plutôt qu'à Saint-Clément.

En 1831, il est un des syndics pour l'école numéro 1 de Beauharnois.

En 1832, il se fit le porte-parole des paroissiens pour demander à Monseigneur Lartigue, alors vicaire général de Québec, un vicaire au curé de la paroisse de Saint-Clément, vu la croissance rapide de celle-ci.

La même année, il fut nommé juge de paix à Beauharnois, fonction qu'il exerçait encore en 1841.

En 1837, il fut marguillier de Saint-Clément.

Comme beaucoup de notables de Beauharnois, il faisait partie du deuxième bataillon de Beauharnois, dont il fut lieutenant en 1832, étant promu au grade de capitaine en 1835. On ne sait, cependant, quel rôle il joua lors des troubles de 1838 à Beauharnois.

Il paraît avoir quitté cette ville vers 1842 ou 1843 pour aller pratiquer sa profession à Montréal. Son greffe aux Archives Judiciaires du District de Beauharnois, au Palais de Justice de Valleyfield, ne couvre que la période de 1822 à 1842.

Le 11 décembre 1843, Ovide Leblanc annonce dans un journal de Montréal, qu'il a maintenant son étude en cette ville, en la maison de monsieur Easton, avocat, au coin nord-est de la Place d'Armes, petite rue Saint-Jacques, "vis-à-vis le pignon de la maison du docteur Arnoldi". Il pratiqua aussi, par la suite, avec le notaire de Bellefeuille, à Montréal.

Le 28 mai 1845, à l'église Notre-Dame, de Montréal, il épousait Sophie Lindsay, née le 25 mai 1800, à Québec, fille de William Lindsay et de Mary Ann Melvin, et veuve en premières noces de Daniel-Hypolite Saint-Georges Dupré, député au premier parlement de 1792. Ils ne furent mariés que sept

ans, Sophie Lindsay décédant à Montréal, le 4 septembre 1852. On ne leur connaît pas d'enfants.

Le 20 février 1848, Ovide Leblanc avait subi un autre deuil par la mort de sa mère, Mme Etienne Leblanc, née Marie-Josephite Drouet de Richerville, décédée à 69 ans, à Beauharnois, où elle demeurait chez un autre de ses fils, Etienne-lubin Leblanc, qui fut député-shérif de l'endroit.

Le notaire Ovide Leblanc fut candidat à l'élection générale de 1844, sous l'Union, dans le comté de Beauharnois, mais il fut défait par Eden Colville, alors nouvel agent de la seigneurie de Beauharnois pour la famille Ellice.

Le 7 juillet 1849, il était nommé membre de la commission qui fut chargée par le parlement d'enquêter, dans le Bas-Canada, sur les réclamations pour dommages matériels subis durant la rébellion de 1837-1838, conformément à l'Acte 12 Vict. ch. 58. Cette commission était présidée par l'honorable Philip Henry Moore, conseiller législatif, et les autres membres furent Jacques Viger, de Montréal John Simpson, l'ancien député du comté de Vaudreuil, et le lieutenant-colonel William Crosbie Hanson, de Nicolet. Leur rapport fut déposé en 1852 et la dissidence du notaire Leblanc sur un grand nombre de questions discutées prouve qu'il agit en cette circonstance avec un grand dévouement et d'une manière très consciencieuse.

A l'élection générale de 1851, il se porta de nouveau candidat dans le comté de Beauharnois et fut élu par une majorité de 167 voix sur son plus proche concurrent, Henry Edmond Parsons, et de 203 voix sur Jacob De Witt, le député sortant de charge.

Dans un manifeste électoral publié durant la campagne de 1851, LeBlanc se déclarait membre du parti libéral et assurait qu'il se ferait un devoir de soutenir ou proposer toute mesure qui tendrait à faciliter davantage l'établissement des terres incultes de la Couronne dans les townships et qu'il désirait réformer les abus de la tenure seigneuriale.

Il représenta le comté de Beauharnois au Parlement du 13 décembre 1851 au 23 juin 1854, c'est-à-dire jusqu'à l'élection générale de 1854, alors qu'il fut défait par Charles Daoust.

Durant le cours de son mandat comme député de Beauharnois il eut à revendiquer les droits des citoyens du comté qui réclamaient des dommages à la suite de l'inondation de leurs propriétés par le changement du niveau des eaux lors de la

construction du canal de Beauharnois. Il fit plusieurs démarches auprès du ministère pour obtenir satisfaction et le redressement des torts envers ses électeurs, mais ne fit qu'obtenir des promesses. Irrité de ces procédés, il fit publier, en mai 1854, par l'imprimerie de Louis Perrault, une lettre ouverte et publique à l'adresse de l'honorable Jean Chabot, commissaire en chef des Travaux Publics, dans laquelle il reproche au gouvernement son inertie au sujet de cette question.

Il fut membre du bureau de la Chambre des Notaires pour le triennat de 1853-1856. Il pratiquait encore à Montréal en 1855 mais paraît avoir quitté cette ville peu de temps après pour se fixer à Portage-du-Fort, dans le comté actuel de Pontiac, sur la rivière Ottawa.

On sait que son greffe pour la dernière partie de sa vie fut ein dépôt au bureau du pronotaire à Hull mis il fut complètement détruit dans le grand incendie de la ville de Hull en 1900.

Le notaire Leblanc serait décédé à Portage-du-Fort en 1870, d'après le révérend Père Leduc, mais l'acte de sa sépulture n'apparaît pas au registre de cette paroisse.

Il fut le frère du notaire Joseph-Eusèbe Leblanc qui pratiqua à Beauharnois et à St-Charles-sur-Richelieu.

LOUIS RICHARD

“ AU VESTEMENT DU LIVRE ENR. ”

159, Giroux - LORETTEVILLE

Spécialités: Reliure - dorure - tous genres de boîtes

en carton pour bibliothèques.

Propriétaires: René SAVARD, B.L.S., Gérant des ventes et des achats,

Bernard DORÉ, Gérant de production.

PRESIDENTS DE L'ASSOCIATION DES
BIBLIOTHEQUES DU QUEBEC (1932-1952) (1)

Gerhard-Richard	LOMER	1932-33
Laura	YOUNG	1933-34
Violet	MacEWEN	1934-35
Hélène	GRENIER	1935-36
Kathleen	JENKINS	1936-37
Alberte	CHENE	1937-38
Helen	HAULTAIN	1938-39
Gertrude	JARVIS	1939-40
Joseph	BRUNET	1940-41 ; 44-45 ; 46
Margaret	HIBBARD	1941-42
Laurette	TOUPIN	1942-43
Vernon	ROSS	1943-44
Helen	FALCONER	1946-47
Jean-Jacques	LEFEBVRE	1947-48
Grace	CROOKS	1948-49
Cécile	SAINT-JORRE	1949-50
Grace	HAMLIN	1950-51
Joseph	LEDUC	1951-52
Margaret	GOOD	1952-53

(1) Compilation du secrétariat de l'Association.

LA DEPOUILLE DE CHÉNIER FUT-ELLE OUTRAGÉE ?

Nous connaissons la fin tragique du Dr Chénier lors de l'historique bataille de Saint-Eustache, le jeudi 14 décembre 1837. On retrouve le corps du chef patriote vers les six heures du soir, dans le cimetière, à côté d'un groupe de victimes. Les volontaires le reconnaissent aussitôt et l'état-major le fait transporter à l'auberge Addison, l'une des rares constructions épargnées par l'incendie allumé par les troupes de Colborne. La dépouille de Chénier étendue sur le comptoir du bar reçoit une première visite du Dr McCulloch, de Montréal, qui opte pour l'autopsie. Bientôt s'amènent ses confrères, Flarnden et McGregor qui abondent dans le même sens. C'est dernier chirurgien au 83^{ème} régiment de Sa Majesté qu'échoit cette tâche. Il pratique alors une large incision dans la poitrine du défunt pour lui extraire le cœur qu'on dépose ensuite dans un plateau sur le comptoir de l'hôtel. (1) Jusqu'ici les divers témoignages s'accordent sur la véracité de ces faits, mais il y a désaccord sur l'épineuse question à savoir de quelle manière est traitée la dépouille du chef insurgé. Deux opinions se sont formées à ce sujet et chacune demeure bien catégorique dans ses avancés. Certains prétendent que le corps de Chénier fut entouré de la plus grande décence; d'autres soutiennent au contraire qu'il a été un objet de dérision et de scènes disgracieuses de la part de la soldatesque anglaise. Tâchons de mettre un peu de lumière sur ce délicat épisode de 1837.

Malgré notre désir d'impartialité, plusieurs constatations nous invitent à donner raison aux défenseurs de la dernière thèse. Même si certains le soutiennent, il n'est cependant pas catégoriquement ni historiquement prouvé que les réguliers de la jeune reine Victoria aient poussé l'ignominie jusqu'à promener le cœur de Chénier au bout d'une baïonnette par les rues de Saint-Eustache, mais chose certaine c'est qu'ils ne l'ont pas entouré de tout le respect qu'on a trop longtemps voulu nous le faire croire. Cette naïveté n'est plus de mise et la vérité doit être exposée franchement.

Les "attentions particulières" apportées par le Dr

(1) Abbé Emile Dubois, — Le Feu de la Rivière du Chêne, p. 171.

McGregor à l'égard du corps de Chénier sont confirmées par les autorités anglaises elles-mêmes. Mais elles prennent bien soin vite de nous rassurer en nous disant que cette mesure est dans l'unique but de s'assurer de la cause du décès. Solution facile pour la circonstance, mais depuis quand incise-t-on les cadavres des soldats morts à la bataille pour savoir la cause du décès ? D'autant plus que plusieurs patriotes gisaient autour de Chénier, pourquoi choisir de préférence ce dernier ?

Même raison invoquée par le témoin oculaire du *Journal Historique* (ce serait le curé Paquin, chouayen notoire) qui s'exprime ainsi : "les docteurs l'ouvrirent (le corps de Chénier) pour s'assurer de la cause de sa mort, mais il est faux qu'on lui ait arraché le cœur, et qu'on en ait fait un objet de curiosité". (2) Ce témoignage est soutenu par William Greer, un des loyaux de l'époque qui dit que les restes du médecin patriote "were carried in Addison's Hotel where they were exposed with decency and kept with respect". (3) L'antithèse de ces affirmations est naturellement toute différente. Autre version bien contradictoire de la part de Mlle Berthelot qui circule dans le village ravagé le lendemain du combat, à la recherche de parents captifs. Sur la question de Chénier elle écrit : "Le corps du Dr Chénier fut exposé sur le comptoir de la barre. Le chirurgien l'ouvrit et déposa son cœur dans un plat. L'un et l'autre furent ensuite exposés par la fenêtre. Chacun entra et l'examinait, faisant des réflexions suivant ses sentiments". (4) De son côté un journaliste renchérit : "Nous avons été dimanche dernier à Saint-Eustache (17 décembre). Nous avons trouvé les morts encore sur place; Chénier au comptoir horriblement mutilé, fendu en quatre, le cœur sorti: c'était un spectacle horrible et répugnant à voir". (5) Autre témoignage. Le vendredi 15 décembre, Colborne fait le sac de Saint-Benoît. Alfred Dumouchel se trouve dans la maison de son oncle Girouard lorsqu'arrivent le marchand Brown, de Saint-Andrée et un officier des Réguliers qui exhibe "des favoris qu'il avait coupés

(2) *Journal Historique des Evénements arrivés à St-Eustache pendant la Rébellion du Comté du Lac des Deux-Montagnes*, par un témoin oculaire. (Mont-réal, 1938) p. XXXVIII.

(3) Déposition de William Greer, signée à Saint-Eustache, le 26 décembre 1877. Reproduite par Globenski.

(4) Déposition de Mlle Berthelot. Reproduite par l'abbé Dubois.

(5) *Le Canadien*, de Québec — 21 décembre 1837.

de la figure du docteur Chénier, faciles à reconnaître à cause de leur couleur rousse". (6) Et le militaire de montrer fièrement "ses pièces" à qui veut les voir comme on le ferait pour des trophées de guerre ou des spécimens d'une rare collection.

L'effervescence du moment passée, la tragédie de Chénier devient du domaine de l'oubli. Mais le 14 février 1878, un hebdomadaire de Montréal reproduit une déposition de Félix Payriard dit Bourguignon, patriote présent à la bataille de Saint-Eustache. L'ancien insurgé rapporte particulièrement que le soir de la bataille, il défile dans St-Eustache avec un groupe de prisonniers. C'est alors que par une fenêtre de l'auberge Addison, il aperçoit le cadavre de Chénier qui "était couvert de ses vêtements, sa poitrine seulement était découverte, et elle était fendue en forme de croix, et le coeur pendait en dehors. Des volontaires étaient là en grand nombre. Quand un patriote arrivait ou passait là, ils lui criaient : Viens donc voir ton Chénier, comme il avait le coeur pourri... !" (7)

On comprend qu'un tel récit fasse derechef rebondir le débat sur la question Chénier. Il incrimine fortement les volontaires de Saint-Eustache et vise particulièrement leur chef devenu le lieutenant-colonel Globenski. Le fils de ce dernier se charge de nier les affirmations de Payriard. Il visite tous les anciens miliciens de son père qui font chorus pour assermenter des dépositions à l'effet de prouver la "fausseté" de la déclaration parue dans *l'Opinion Publique*. Ces documents ne sont pas signés puisque les déposants sont illettrés. Malheureusement, les dires des vieux choyens ne paraissent pas à leur tour des monuments de vérité. En tout cas, ils renferment des récits qui se contredisent constamment. C'est pourquoi nous restons sceptiques devant ces pages toutes analogues et rédigées par le même auteur. A tout événements en voici des passages les plus typiques.

Jean-Baptiste Proulx dit Clément, un volontaire de '37 concède volontiers que la poitrine de Chénier a été ouverte par les chirurgiens de l'armée, mais "comme le dit M. le Curé Paquin, dans son ouvrage historique, c'était pour constater la cause de la mort, et aussitôt après l'autopsie, les dépouilles

(6) Bulletin des Recherches Historiques, Vol. XXXV, No 1, janvier 1929, p. 42. — Notes d'Alfred Dumouchel, sur la Rébellion de 1837-1838 à Saint-Benoît.

(7) *L'Opinion Publique*, Vol IX, No 7 — Jeudi, 14 février 1878, page 75.

du défunt furent recouvertes et tenues avec la plus grande décence". (8) Un autre compagnon d'armes de Proulx, Basile Sauvé dit Laplante, corrobore la même opinion : "les restes du Dr Chénier se trouvaient non seulement cachés à la vue des passants, mais ils étaient renfermés dans une chambre close et nul ne pouvait les voir, sans un permis des autorités militaires, et sans l'assistance du tourne-clef ou de la sentinelle, qui toujours était en faction devant la dite bar-room". (9) Pauvre geolier improvisé, il a dû être bien occupé ce jour-là, car deux paragraphes plus bas, le même Sauvé nous avoue le plus candidement du monde qu'il a "montré le corps du Dr Chénier à au-delà de cinquante personnes... la poitrine était fendue en forme de croix". (10) Mais le loyal sujet de Sa Majesté prend bien soin de souligner que tous ces "visiteurs" sont munis d'une permission émanée de l'autorité militaire, à l'exception, bien entendu, de son commandant, le capitaine Globenski, qui vient nombre de fois montrer le corps de Chénier "à plusieurs messieurs". (11) Et par soucis de la précision, Sauvé termine sur ce ton : "c'est moi qui la découvrais (la poitrine de Chénier), en ouvrant le devant de sa chemise, pour la montrer aux visiteurs munis d'une passe". (12) On imagine d'ici la scène. L'endroit devait être plus achalandé que le kiosque de la "femme à barbe" de nos cirques forains. De l'aveu même du déposant, il aurait à lui seul introduit plus d'une cinquantaine de personnes dans la chambre mortuaire. Globenski de même. Devant ces faits, nous ne pouvons croire que les lieutenants de Colborne aient pris le temps de donner un sauf-conduit à chacun. Non, il est clair que n'importe qui pouvait toucher à la dépouille du chef patriote.

Encore plus curieux est le témoignage de Jean-Baptiste Bélanger. Ce dernier nous apprend qu'il a été fait prisonnier par les troupes à Saint-Eustache. Avec lui se trouve un nommé François Guérin. Ce compagnon d'infortune aurait vu "le lendemain ou le surlendemain" (13) de la bataille, le corps de Chénier exposé dans l'hôtel Addison. Toujours d'après

(8) Déclaration de Jean-Bte Proulx faite en 1878. Reproduite par Globenski, p. 235.

(9) Déclaration de Basile Sauvé, en date du 27 décembre 1879. Reproduite par Globenski, p. 242.

(10) Ibid.,

(11) Ibid.,

(12) Ibid.,

(13) Déposition assermentée de Jean-Baptiste Bélanger. (1878). Reproduite par Globenski.

Guérin, il est faux que le coeur du chef insurgé ait été sorti de la poitrine, "parce qu'il (Guérin) s'était assuré lui-même du contraire en visitant les dépouilles du défunt". (14) La force tient d'une imagination peu créatrice. En effet, nous savons que tous les patriotes sont entassés dans le hangar du magasin Féré et que dès le lendemain, ils sont dirigés enchaînés à Montréal. Comment expliquer qu'un obscur captif insurgé puisse ballader à son aise dans le village occupé de Saint-Eustache, aller même à l'autorité militaire pour obtenir "la permission spéciale" et une fois muni du précieux document se présenter aux sentinelles de l'auberge Addison et visiter à volonté les restes de Chénier ? Pendant qu'on y es, pourquoi ne pas dire que Guérin a été invité à trinquer avec les officiers en tunique rouge du Vieux-Brulot.

Comment concilier ces racontars avec la déposition de Guillaume Brayer dit Saint-Pierre, volontaire de 1837, qui déclare sous serment avoir été de garde devant les restes du Dr Chénier. Le témoignage de cette sentinelle diffère beaucoup de celui de Guérin. Ainsi s'exprime Brayer : "J'affirme aussi que les insurgés qui furent faits prisonniers ne s'arrêtèrent point dans le village et qu'ils furent aussitôt incarcérés. Et j'affirme de plus que aucun insurgé, après la bataille, n'eût voulu commettre la folie de venir au village, car il eût été arrêté à l'instant". (15) On ne peut être plus catégorique.

Une autre déposition vraiment intéressante est bien celle d'Alexandre Poirier. Ce dernier commence par nous informer qu'il appartenait au clan patriote en 1837. (16) Fait prisonnier lors de l'engagement de Saint-Eustache, il est incarcéré avec ses compagnons dans le hangar de pierre de Féré. Le vendredi matin, 15 décembre, ils reçoivent la visite du capitaine Globensky à qui ils demandent quelques aliments. Le bon militaire ne se contente pas de leur ouvrir son coeur ; il leur ouvre bien grandes les portes de leur prison. A un moment où la sentinelle est appelée ailleurs, Globensky leur dit subitement : "Sauvez-vous, allez vous cacher, ne vous montrez nulle part, parce que si vous êtes repris vous serez tous

(14) Ibid.,

(15) Déposition assermentée de Guillaume Brayer dit St-Pierre, le 29 janvier 1880. (Reproduite par Globenski).

(16) Déposition assermentée d'Alexandre Poirier, le 3 mars 1880. (Reproduite par Globenski).

pendus". (17) Poirier ne décline pas l'invitation et nous ne pouvons l'en blâmer, mais comme le lépreux du récit évangélique, il veut remercier son sauveur. Ce dernier le cueille par la nuque et le pousse dehors en disant: "Sauve-toi donc, et laisse moi tranquille avec tes remerciements". (18) Devant tant d'insistance, le déposant ne peut qu'achever sa singulière évasion. Poursuivons la lecture du document et quatre lignes plus loin Poirier s'indigne contre ceux qui croient à la mutilation du corps de Chénier. Voici ce qu'il en pense: "Il est faux de dire que son coeur (celui de Chénier) a été promené dans le village au bout d'une baïonnette, et c'est un conte imaginaire ou mensonger". (19) Pour un conte, il vient de nous en réciter un vrai qui mérite sa place aux archives de notre folklore. Disons d'abord que l'épisode de la fuite est du domaine de la pure fiction. Personne ne s'échappe du hangar Féré et tous les prisonniers répondent à l'appel lorsque le lendemain matin, ils prennent rang entre deux files de réguliers pour regagner Montréal. Ensuite en supposant que Poirier aurait réussi à tromper la vigilance de ses gardiens grâce à la complicité de Globenski, aurait-il assez naïf pour continuer de rôder au nez des sentinelles anglaises et d'arpenter à sa guise le village de Saint-Eustache? Non, et c'est lui-même qui l'affirme en disant qu'il a disparu sans tambour ni trompette. Alors, s'il n'est pas à Saint-Eustache comment sait-il le traitement fait à la dépouille de Chénier?

Et j'en passe. L'analyse des pièces fournies par les partisans de Globenski nous laisse sceptique. Elles n'offrent pas une documentation sérieuse. Ce n'est pas toujours par pur hasard qu'elles se contredisent. En tout cas, elles ne sont pas une source d'information sérieuse pour l'érudit. Jusqu'ici le jugement suivant peut-être tiré de ce malheureux épisode. Le corps de Chénier a été outragé après la bataille du jeudi 14 décembre, sans doute pas autant que l'ont voulu certains contemporains du drame, mais il le fut quand même et cette constatation n'honore pas les réguliers et les volontaires de la jeune reine Victoria.

ROBERT-LIONEL SEGUIN

(17) Déposition assermentée d'Alexandre Poirier, le 3 mars 1880. (Reproduite par Globenski).

(18) Ibid.,

(19) Ibid.,

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DE SAINT-OURS DAUPHINÉ ET CANADA

(suite)

IV

BRANCHES CADETTES 1° BRANCHE DE COURNOYER

XI.—*Pierre de Saint-Ours* (fils d'autre Pierre de Saint-Ours et de Marie Mullois). Co-seigneur de Saint-Ours et de Saint-Jean Deschaillons. C'est sous le nom de chevalier de Saint-Ours qu'il fit toute sa carrière.

Né en 1673 (1a), il entra au service en 1690. Fait enseigne le 2 janvier 1694, il était confirmé dans ce grade le 16 avril 1695 (2). Un ordre du Roi, daté du 16 avril 1695, enjoignait au gouverneur du Canada de faire servir le chevalier de Saint-Ours en qualité d'enseigne au Canada, à la place d'un sieur du Mény qui ne s'était pas rendu au Canada où ledit emploi lui avait été accordé par ordre du 15 avril 1694. (3)

Une place de garde-marine avait été demandée pour lui en 1693 (4), elle fut redemandée en 1697 (5). Il en obtint une en 1703. (6)

Sur une liste d'officiers de 1696, le chevalier de Saint-Ours méritait cette apostille: "C'est un garçon, jeune, bien fait, qui apprendra son métier". (7) A cette date, il n'avait donc pas encore fait parler de lui. Une autre liste, de 1736, se rapporte évidemment à des épisodes de sa jeunesse: "A donné matière à la médisance sur ses moeurs". (8) Même dans ce Canada, si peu porté à se scandaliser, les aventures du chevalier de Saint-Ours avaient fait du bruit. A deux reprises, les pouvoirs publics avaient dû s'occuper de lui.

Il fut accusé et même convaincu, en 1705, d'avoir séduit deux jeunes filles de bonne famille, deux soeurs (ou demi-

(1) Voir B.R.H. Vol. 55, 1949, pp. 27-43; 97-110; 169-190; 228-244. Vol. 56, 1950, pp. 17-32; 100-111.

(1a) A. Fauteux, *Les Chevaliers de Saint-Louis*, p. 132.

(2) Arch. des Colonies, D2 C.222 (Alphabet La)ilard).

D'autres dates sont fournies pour sa nomination comme enseigne: 1692 (d'après une liste d'officiers de 1736. Arch. des Colonies, D2 C.47), 1693 (d'après un ordre du Roi du 1er Mars 1693. (*Rapport sur les Archives canadiennes* pour 1899. *Supplément*, p. 287.

(3) Arch. des Colonies, B. 17, fol. 135-136.

(4) Le 2 novembre. Arch. des Colonies, D2 C.47.

(5) Arch. des Colonies, D2 C.49, fol. 49.

(6) MM. de Vaudreuil et de Beauharnais au Ministre. 15 Novembre 1703, dans le *R.A.Q. pour 1938-1939*, Québec 1939; p. 18.

(7) Arch. des Colonies, D2 C.47.

(8) *Ibidem*.

sœurs), Melle de Brucy et Hélène de Céloron (9). La situation des deux amoureuses se présentait sous un jour très différent. Melle de Brucy avait un frère, qui venait d'être fait enseigne. Mais Melle de Céloron avait un père, capitaine des troupes détachées de la Marine; et de plus, elle était filleule de M. de Vaudreuil. Les causes se ressemblaient, mais les chances des parties n'étaient pas égales. M. de Brucy exposa son "chagrin" à M. de Vaudreuil lui-même et lui représenta qu'"il ne pouvait se résoudre à rester dans ce pays sans chercher les occasions de se venger." M. de Vaudreuil eut "bien de la peine à le retenir;" mais il le retint (10). Brucy se décida à passer en France. Le ministre lui accorda un brevet de la garde-marine. Désormais il servirait dans la marine. Il ne devait plus être question de lui au Canada. (11)

Du côté Céloron, les choses ne s'arrangèrent pas aussi facilement. Dénoncé par M. de Céloron de Blainville, le père, comme coupable de viol sur la personne de sa fille — elle n'avait que seize ans — le chevalier de Saint-Ours, condamné par une sentence de la juridiction de Montréal, du 8 juin, représentée par M. d'Eschambault, lieutenant général, fut jeté dans les prisons de Montréal. Aussitôt il interjetait appel devant le Conseil Supérieur de Québec. (12) Peu après, il était transféré à Québec. Le 26 août le Conseil rendait son jugement: la sentence dont il avait été appelé était mise "à néant"; Saint-Ours, déchargé du "crime de rapt et de viol" et remis en liberté, était néanmoins condamné à mille livres de dommages-intérêts envers sa victime ou prétendue telle. (13) Arrêt que l'intendant Raudot, quelques années plus tard, n'hésitait pas à quali-

(9) Elles avaient la même mère, Hélène Picoté de Belestre, épouse successivement, en 1676, de Antoine de La Frenaye de Brucy, lieutenant au régiment d'Auvergne, puis enseigne au régiment de Carignan, mais surtout marchand-traiteur, et, en 1686, de J.B. Céloron de Blainville. Cf. E.Z. Massicotte, *Le sieur La Frenaye de Brucy dans le B.R.H.* 1930, p. 644-667 et R. Roy et G. Malchelosse, *Le régiment de Carignan*, p. 69, 75.

(10) M. de Vaudreuil au Ministre, 19 Octobre 1705 dans la *Correspondance échangée entre M. de Vaudreuil et la Cour (R.A.Q. pour 1938-1939, p. 99)*.

(11) Le ministre à M. de Vaudreuil, 9 Juin 1706. (*Ibidem*, p. 122).

(12) *Jugements et délibérations du Conseil Souverain..... t.V, .. p. 114-115, 138-141.*

(13) D'après la liquidation des frais dus à Jean Petit, huissier, pour avoir escorté le chevalier de Saint-Ours de Montréal à Québec, ils seraient partis de Montréal le 10 Juin. Un délai de deux jours paraît bien court pour avoir permis à un appel d'être porté à Québec, d'être examiné, et à un mandat d'amener à Québec, d'arriver à Montréal. Ces frais montant à 40 l. 10 s. furent être acquittés par M. de Céloron, le père. (*Ibidem*, p. 308).

fier de "monstrueux", "puisque, expliquait-il, on ne peut jamais asseoir une condamnation sur une procédure nulle". (14)

Le chevalier de Saint-Ours s'était défendu comme il avait pu. Il avait absolument contesté l'inculpation de viol, il s'était fait à son tour accusateur de Melle de Céloron. L'honneur des deux familles aurait beaucoup souffert de la divulgation des débats. Aussi le 7 juillet 1711, le Ministre écrivait-il à M. Bégon, intendant: "Il est important pour le repos de ces familles que cela demeure dans l'oubly... il est nécessaire que vous deffendiez aux greffiers du Conseil de Québec et de la juridiction de Montréal d'en délivrer des expéditions à personne". (15)

M. de Vaudreuil avait voulu obliger Saint-Ours à épouser sa filleule. Saint-Ours s'y était refusé. Pour des raisons qu'il avait jugées bonnes en 1705, qu'il jugea moins bonnes cinq ans plus tard. En 1710, le 12 mai, à Montréal, il épousait Mlle de Céloron. (16) Il venait d'être nommé lieutenant — le 5 mai, apparemment pour récompenser sa conduite dans le raid d'Haverhill. (17) MM. Raudot, père et fils, intendants du Canada, avaient supplié le Roi d'avancer le chevalier de Saint-Ours. (18) M. de Vaudreuil ne s'y était pas opposé. Pierre de Saint-Ours vit où était son intérêt. Son avenir était désormais assuré. M. de Vaudreuil assista au mariage.

Pierre de Saint-Ours qui déjà, en 1706, lorsqu'il n'était qu'enseigne avait fait fonction d'aide-major (19), remplissait encore le même emploi à Montréal, en 1716. Cette année-là, il sollicitait du Conseil de Marine un ordre pour passer en France en 1717. Il prétextait des affaires de famille qui, disait-

(14) M. Raudot au Ministre, 1709.
Arch. des Colonies, C11 G. 4 fol. 117.

(15) Arch. des Colonies B.33. (2e partie. Amérique Septentrionale, fol. 110 v. — III).

(16) Bibl. Nat. N. acq. r. 9277 (fonds Margry. Extraits des registres paroissiaux de Montréal), p. 209-210.

Cf. Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 121.

P.-G. Roy, *La famille Céloron de Blainville*, Lévis, 1909, p. 13.

Armes des Céloron: d'azur à 3 croissants d'argent et une étoile d'or posée en coeur. On rencontre également: d'azur (ou d'argent) au chevron de gueules accompagné de 2 (ou 3) cigales de même.

(17) Liste des officiers de Canada nommés par le Roi à Marly le 5 Mai 1710 (Arch. des Colonies C11 G.5 fol. 50 v.)

Rapport sur les archives canadiennes pour 1899. Supplément, p. 422.

(18) Le 28 Octobre 1709. (*Rapport sur les archives canadiennes pour 1899. Supplément*, p. 214).

(19) P.-G. Roy, *Les officiers d'état-major*, p. 229.

il, réclamaient sa présence dans le royaume. (20) La permission demandée lui fut accordée le 3 février 1717. (21) Le passage lui fut octroyé sur la frégate du Roi l'*Astrée* (22). Il débarqua à Rochefort le 26 novembre. (23)

Son voyage lui fut utile. Il revint au Canada avec le grade de capitaine. La compagnie de M. de Courtemanche, devenue vacante par la mort de ce dernier, lui fut donnée le 1er juillet 1718. (24)

Le 9 septembre 1719, les héritiers Céloron de Blainville se réunissaient pour ratifier la vente des fiefs de Blainville et de Crécy (Ile Perrot). Pierre de Saint-Ours, à cause de sa femme, figurait parmi eux. (25)

M. de Vaudreuil était revenu de ses préventions à l'égard du chevalier. Sur une liste d'officiers dressée en octobre 1722 et apostillée par lui, Pierre de Saint-Ours est signalé comme ayant "bien servi" et menant "une vie fort réglée". (26)

En 1728, Pierre de Saint-Ours commandait le fort de La-prairie. (27)

Le 15 septembre 1730, tant en son nom que comme tuteur des mineurs de La Potherie, il donnait procuration à J.-B. de Saint-Ours, son frère, à l'effet de les représenter dans les affaires qu'ils avaient à Bléré, en Touraine, par suite de la succession de Marie Mullois leur mère et grand-mère. (28)

En 1732, Pierre de Saint-Ours priait le ministre de lui accorder, soit un emploi dans l'état-major des villes, soit la croix de Saint-Louis; il n'eut ni l'un ni l'autre. (29) En 1735, il renouvelait ses instances pour obtenir au moins la croix de

(20) Mémoire de Vaudreuil au Roi. 14 Octobre 1716. (Arch. des Colonies, C11 A.36, fol.86).

(21) Archives des Colonies, C11 A.37 M. 57.

(22) Liste de passagers, Québec, 20 Octobre 1717. (Bibl. Nat. Clairambault, vol. 531, p. 257-259).

(23) Comm. de M. Th. Beauchesne, directeur des Archives du Canada en France.

(24) P.G. Roy. *Les officiers d'état-major*, p. 230.

Cf. *Rapport sur les archives canadiennes pour 1899. Supplément*, p. 512.

(25) Fonds Faillon. Reg. R.R. p. 59.

(26) *Liste des officiers de guerre qui servent en Canada.....* dans le *B.R.H.* 1930, p. 210.

La même appréciation se retrouve presque mot pour mot dans une liste non datée, mais qui doit être de 1728, puisque le chevalier y est dit âgé de 56 ans. (Arch. des Colonies, D.2 C.47).

(27) Comm. de M. A. Fauteux.

(28) Raimbault, notaire à Montréal. Bibl. St-Sulpice de Montréal.

(29) *Rapport sur les archives canadiennes pour 1904.*

Appendice K, p. 173.

Saint-Louis: cette fois encore, on la lui refusa (30). Il recommença en 1736; nouvel échec. (31)

Le 16 juin 1736, il vendait sa moitié de l'île Deschaillons à Jean-Baptiste Baudreau-Graveline et à Françoise Bassinet, sa femme, moyennant une rente annuelle de 75 livres représentant un capital de 1500 livres. L'échéance du 1er terme était reportée, pour faciliter l'établissement de l'acheteur, à 1739. (32)

Quelques jours plus tard, il se remariait à Montréal. Hélène de Céloron y était décédée en juillet 1729. (33) Marie-Claire d'Agneau, avec qui le chevalier de Saint-Ours convola, le 23 juin 1736, avait alors vingt-neuf ans. Elle était fille de Michel d'Agneau, écuyer, sieur d'Ouille, officier dans les troupes, et de défunte Marie Lamy. (34)

Cette même année 1736, il fut envoyé par M. de Beauharnais, gouverneur général, commander le poste de la Pointe à la Chevelure — appelée aussi Saint-Frédéric, et depuis Crown Point. (35)

M. de Saint-Ours avait soixante-trois ans. Il laissait croire qu'il n'en avait que soixante. "Homme d'esprit, aimé des troupes", il était bien noté. (36) Mais il cessa vite de se plaire dans son lointain gouvernement, — où pourtant sa femme l'avait accompagné. Le 5 octobre 1737, M. de Beauharnais faisait savoir au ministre que le chevalier de Saint-Ours avait "envie d'être relevé". Il ne jugeait pas urgent de le satisfaire, car il ajoutait: "Je l'ay engagé à y rester. Je ne le relèveray point qu'il ne le demande." (37)

M. de Saint-Ours étant commandant de Saint-Frédéric, son neveu, Léry, y éleva un nouveau fort et construisit des redoutes. (38) Entre autres officiers, le chevalier avait sous ses

(30) *Ibidem*, p. 225.

(31) *Ibidem*, p. 237.

P.-G. Roy, *Les officiers d'état-major*, p. 230.

(32) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.*, t.I, p. 122.

(33) Inhumée le 15 (Tanguay, *Op. cit.* t.III, p. 402).

(34) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t.I, p. 121-122. — Sur la famille d'Agneau dont les titres de noblesse remontant à 1588 ont été enregistrés au Conseil Supérieur de Québec, en 1708, voir P.-G. Roy, *Lettres de noblesse... insinuées par le Conseil Souverain de la Nouvelle-France*. Beauceville, 1920, 2 vol. t. I, p. 126-143.

Armes des d'Agneau: d'azur à 3 agneaux d'argent.

(35) Le ministre à Beauharnais, 30 Avril 1737. (*Rapport sur les archives canadiennes pour 1904*, appendice K, p. 237).

(36) Liste d'officiers de 1736. Arch. des Colonies D2 C.47.

(37) Arch. des Colonies, C11 A.67, fol. 156.

(38) P.-G. Roy, *La famille Chaussegros de Léry*, dans le *B.R.H.* 1934, p. 579.

ordres Charles de Sabrevois, lieutenant, qui y avait été détaché par ordre du 12 juillet 1737. Il le chargea de poursuivre les "contrevenants aux ordres du Roi pour le commerce étranger", c'est-à-dire les coureurs de bois qui pratiquaient la contrebande. Sabrevois prétendit l'avoir fait avec succès. Saint-Ours s'étant absenté pendant six mois (1737-1738), ce fut Sabrevois qui le remplaça. (39)

La persévérance de Pierre de Saint-Ours à vouloir être décoré fut récompensée. Le 25 mars 1738, il était créé chevalier de Saint-Louis (40); le Mis de Beauharnais le recevait dans l'ordre le 20 septembre suivant. (41)

Le chevalier de Saint-Ours paraît avoir gardé son commandement de la Pointe à la Chevelure jusqu'en 1743, époque à laquelle il perdit sa seconde femme, qui fut inhumée à Montréal le 5 juin. (42)

En 1745, les 20 et 21 mai, le notaire Dulaurent, fondé de sa procuration, rendit les foi et hommage, aveu et dénombrement dus au château Saint-Louis par le chevalier de Saint-Ours pour le cinquième dont il avait hérité dans la moitié de Saint-Ours. (43)

En 1742, il avait encore posé sa candidature à une majorité (44). Il ne fut fait droit à sa demande que le 28 février 1748. Il fut alors — sur la proposition du comte de La Galissonnière — nommé lieutenant de Roi aux Trois Rivières, à la place de M. de Beaujeu, qui prenait sa retraite. (45) Cette promotion arrivait un peu tard. Le chevalier avait soixante-quinze ans. Depuis longtemps sa santé laissait à désirer. Déjà,

(39) Mémoire des Services de Sabrevois, 1750.
Arch. de la Marine, C7 291 (dossiers Sabrevois).

(40) P.-G. Roy, *Les officiers d'état-major*, p. 230.
A. Fauteux, *Les chevaliers de Saint-Louis*..... p. 132-133.

(41) *Rapport sur les archives canadiennes pour 1904*,
Appendice K, p. 248.

(42) Tanguay, *Op. cit.*, t. III, p. 402.

(43) P.-G. Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie*,
t. II, p. 173.

(44) Le ministre au chevalier de Saint-Ours, 21 Mai 1743.
(Arch. des Colonies, B. 76, fol. 431 v.)

Rapport sur les archives canadiennes pour 1905, t. I, 6e partie, p. 12.

(45) *Ibidem*, p. 103.

Le Ministre au chevalier de Saint-Ours, 6 Mars 748.

(Arch. des Colonies, B. 87, fol. 209 v.)

P.-G. Roy, *Les officiers d'état-major*, p. 230.

A. Fauteux, *Op. cit.* p. 132.

en 1739, il passait pour être "souvent incommodé" (46); et il n'avait pas le courage d'observer un régime.

Mme Bégon, dans son *Journal*, nous donne quelques détails sur la façon dont ce vieil officier, sans femme, avait organisé sa vie: "Je trouve toujours nouveau de voir des officiers major dans des panssions. M. de Saint-Ours vis au 3 Rivières à peut près comme il fezes à Montréal. Il ce'st logez chez le canonnier qui a épouzez notre Catherine; il y donne quatre cent livres de panssion et dit qu'elle l'écorche; elle le loge, chaufe et fournie de tous. Juge si elle y gagne! A la véritez, il tire de bonne vantré chez Cardin, avec tous les passans, dont ils ce moque tous." (47)

Il fut bientôt évident que l'état physique de M. de Saint-Ours ne lui permettait plus de remplir sa charge. Le 1er octobre 1752, Mme Bégon écrit de La Rochelle: "On me mande de Canada... que M. de Saint-Ours a sa retraite." (48) La nouvelle était exacte. Le 19 mai, vu son grand âge et ses infirmités, "il avait été prié avec ménagement" de se retirer du service. (49) Mais on ne le savait pas encore aux Trois-Rivières, lorsque M. Franquet, ingénieur du Roi, vint à y passer le 27 juillet; M. de Saint-Ours y faisait encore fonction de lieutenant de Roi, et c'est M. de Saint-Ours qui l'y reçut. (50)

Le Mis de La Jonquière, gouverneur général, avait proposé de lui laisser le montant de ses appointements, augmenté d'une pension sur les Invalides. Le ministre jugea suffisante une gratification annuelle de 2.000 livres, équivalant à son traitement de lieutenant de Roi. (51)

Le chevalier de Saint-Ours revint alors habiter Montréal; c'est là qu'il est décédé le 16 mars 1759. (52)

(46) Arch. des Colonies, D2 C.47.

(47) 19 Novembre 1748.

La Correspondance de Mme Bégon dans le R.A.Q. pour 1934-1935. Québec, 1935, p. 8 et 188.

(48) *La Correspondance de Mme Bégon*, p. 178 et 273.

(49) Arch. de la Marine, C7 295 (dossiers Saint-Ours).

P.-G. Roy, *Les officiers d'état-major*, p. 230.

Le ministre prit des précautions, vis-à-vis de Saint-Ours, pour amortir le coup. Le 6 Juin, il écrivait à M. de la Jonquière: "Comme le sieur de Saint-Ours se trouve... peu en état de remplir ses fonctions, il tâchera de lui faire comprendre avec ménagements qu'il ferait mieux de demander la permission de se retirer du service".

(50) Franquet, *Voyages et mémoires*, p. 16.

(51) Arch. de la Marine C7 295 (dossiers Saint-Ours).

P.-G. Roy, *Op. cit.* p. 230-231.

(52) A. Fauteux, *Les chevaliers de Saint-Louis.....*, p. 133.

De ses deux femmes, Pierre de Saint-Ours avait eu dix enfants, sept du premier lit, trois du second. (53)

1° *Pierre-Joseph*. Baptisé à Montréal le 10 août 1711, mort en 1712. (54)

2° *Pierre*. Baptisé à Montréal, le 22 janvier 1713; enseveli en la même ville le 9 mai 1714.

3° *François-Marie-Joseph*. Baptisé et enterré à Montréal (5 mai—25 novembre 1714).

4° *Marie-Louise*. Née en 1715. Baptisée à Montréal le 8 novembre de la même année. Elle épousa, à Montréal, le 26 avril 1737 (contrat du 25) Jacques-François Le Gardeur, écuyer, sieur de Croisilles et de Courtemanche, enseigne en second dans les troupes de la colonie. Le marié, né vers 1711, était fils de Charles Le Gardeur, écuyer, sieur de Croisilles, et de Marie-Anne Robineau, qui lui avait apporté la seigneurie de Bécancour avec la baronnie de Port-Neuf. (Mais non le titre de baron que s'étaient réservé les Robineau). (55)

La carrière de Courtemanche se poursuivit normalement: enseigne en pied en 1743, lieutenant en 1748, capitaine en 1756, chevalier de Saint-Louis en 1760. Après la Cession, il resta au Canada pendant quelques années. Devenu veuf en 1765 — sa femme fut inhumée à Montréal le 21 mai — il se remaria, en 1766, à Madeleine du Plessis Faber. Il ne se décida à émigrer que dans le courant de 1767 (56). Admis comme les autres officiers ci-devant de Canada, au traitement de demi-solde — avec résidence en Touraine — il se fixa à Loches. C'est là qu'il est mort en 1777. Il y fut inhumé le 3 mai. Sa veuve obtenait le 6 juin suivant une gratification

(53) Et aussi une fille naturelle, Thérèse, qualifiée "fille de M. Pierre, chevalier de Saint-Ours, et de Jeanne Raimbault, veuve de Marc Le Cané, dit Brindamour" à son mariage, en 1728, avec Pierre Fournier, écuyer, sieur de Belleval, qui avait été enseigne dans les troupes. (Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 122). Marc Le Cané, natif de Daoulas en Cornouaille, était un ancien soldat de M. de Saint-Ours, le père. (*Ibidem*, t.I, p. 218).

M. A. Fauteux m'a naguère assuré avoir vu un acte où Thérèse de Saint-Ours était dite fille d'un sieur Venne (ou Viel).

On trouve dans Tanguay (*Op. cit.* t.III, p. 402) la mention sans date du mariage d'une Thérèse de Saint-Ours avec N. Gastineau.

(54) La plupart des dates de baptême et sépulture concernant ces enfants se trouvent dans Tanguay (*Op. cit.* t.III, p. 402) que nous avons complétées à l'aide d'une généalogie de la famille de Saint-Ours du Canada, établie au début du XIXe siècle. (Bibl. Saint-Sulpice, à Montréal).

(55) Tanguay, *Op. cit.* t.V, p. 293-294.

Abbé Elie-J. Auclair, *Les de Jordy de Cabanac*, Montréal, 1930, p. 211-212.

(56) A. Fauteux, *Les chevaliers de Saint-Louis.....*, p. 174.

extraordinaire de 300 livres. On ignore où et quand elle a cessé d'exister. (57)

5° *François-Xavier*, qui suit.

6° *Marie-Catherine*, née à Montréal le 22 novembre 1721. Baptisée le 23. A quatorze ans, elle entra à l'Hôtel-Dieu de sa ville natale, pour y faire son éducation; elle y resta. Le 10 octobre 1740, elle y faisait profession. Son père qui sans doute n'avait pas payé sa dot, légua par son testament (1759) à l'Hôtel-Dieu une rente annuelle de 200 livres. (58)

Marie-Catherine de Saint-Ours fut la seizième supérieure de l'Hôtel-Dieu (1773-1778). Elle y mourut, investie de la charge d'assistante, le 13 février 1779. (59)

7° *Marie-Hélène*. Baptisée le 28 juillet 1728 et ensevelie le lendemain à Laprairie.

8° *Pierre-Charles*. Baptisé le 15 mars et inhumé le 26 avril 1737 à la Pointe à la Chevelure. (60)

9° Anonyme. Ondoyé à Montréal le 4 août 1738. Enterré audit lieu le même jour.

10° *Pierre-Philippe*. Baptisé à Montréal le 25 août 1739. Cadet à l'aiguillette, il prit part, le 9 juillet 1755, sous le commandement de M. de Beaujeu, à la bataille de la Monongahéla (61). Promu enseigne en second l'année suivante (62), il tenait probablement garnison au fort du Quesne, lorsqu'il fut envoyé en parti dans la vallée de l'Ohio. Il revenait du fort Cumberland, avec MM. de La Saussaye et de Belestre,

(57) Registres paroissiaux de Loches.

Sur Croisilles-Courtemanche v. lettres du Ministre à l'archevêque de Tours (8 Avril 1773) et à lui-même (7 Mars 1775) aux Archives des Colonies, B. 144, fol. 297 et 152, fol. 144 v°. Voir également le *Rapport sur les Archives canadiennes pour 1905*, t.I, 6e partie, p. 407, 410, 419.

(58) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t.I, p. 122 et t.II, p. 457. Comm. de M. A. Fauteux.

L'abbé A. Couillard-Després, lorsqu'il dit que Pierre de Saint-Ours attribua à l'Hôtel-Dieu une somme de 4000 livres et une rente de 200 livres, lui fait donner deux fois la même somme. La rente de 200 l. était au capital de 4000 l.

(59) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t.II, p. 457.

Le 28 Septembre 1753, François de Saint-Ours et Mme de Courtemanche, sa soeur, se déclarent héritiers, chacun pour moitié, quant aux propres maternels, de dame Marie-Catherine de Saint-Ours, leur soeur, religieuse professe dans le monastère de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph de Montréal. (Bibl. Saint-Sulpice, à Paris. Fonds Faillon, reg. R.R. p. 235-237).

(60) P.-J.-U. Baudry, *Un vieux fort français dans les Mémoires de la Société Royale du Canada*, 1ère série, vol. V, 1887, Ottawa 1887, sect. I, p. 95.

(61) Liste des officiers, cadets, soldats, miliciens et Sauvages qui composaient le détachement... sur la rivière Oyo... le 9 Juillet 1755. (Arch. des Colonies, F3 14, fol. 118 v°.)

(62) Arch. des Colonies, D2 C.48, fol. 264.

officiers tous les deux, lorsqu'il tomba dans une embuscade d'Anglais et de Sauvages. La Saussaye et Saint-Ours y furent tués (juin 1757). (63)

XII — *François-Xavier de Saint-Ours*, écuyer, co-seigneur de Saint-Ours et de Saint-Jean Deschaillons. Né à Montréal le 12 décembre 1717, il y fut baptisé le même jour (64). Il entra dans les troupes comme cadet en 1732. (65) C'est en cette qualité que, sous les ordres du baron de Longueuil, et de son oncle, M. de Céloron, il fit, en 1739, la campagne des Chicachas (66). Une expectative d'enseigne en second lui était réservée en 1741 (67). Il avait la place l'année suivante (68). A cette époque, ses chefs le jugent un "bon officier zélé pour le service". (69)

Le Mis de Beauharnais le faisait aide-major en 1743. "La guerre estant survenue, cet employ a esté fort occupant", écrivait-il lui-même au ministre en 1750. (70)

En 1744, il fut mis, par M. de Beaucour, gouverneur de Montréal, à la tête d'un parti de guerre, envoyé contre la Nouvelle-Angleterre. Ce détachement dont un cadet, M. de Selles, partageait le commandement avec M. de Saint-Ours, se composait de Sauvages du Lac des Deux-Montagnes et du Sault Saint-Louis. Il se dirigeait vers le lac Champlain, et "était déjà parvenu à Sainte Thérèse (sur le Richelieu, entre Saint Jean et Chambly), lorsqu'il fut arrêté par un courrier du gou-

(63) Ibidem, fol. 285.

Lettres de divers particuliers au chevalier de Lévis, p.p.

l'abbé H.R. Casgrain. Québec, 1895, p. 75.

Journal de Montcalm, p. 228-229.

M. Jean-Félix Récher, curé de Québec et son journal 1757-1760, dans le *B.R.H.* 1903, p. 293.

A. Fauteux, *La famille d'Aillebout*. Montréal, 1917, p. 135-136.

(64) Titres des Saint-Ours Cournoyer, comm. par M. de Pellerin de Latouche en 1919.

(65) Archives des Colonies, D2 C.43, fol. 30.

Etat des services de M. de Saint-Ours adressé par lui au ministre en 1750. (Arch. de la Marine, C7 295. Dossiers Saint-Ours).

(66) Etat des services de 1750.

Abbé Daniel, *Op. cit.* p. 357.

(67) Le ministre au chevalier de Saint-Ours. 17 Mai 1741.

(Arch. des Colonies, B.72, fol. 61).

Etat des services de M. de Saint-Ours présenté par sa veuve (Arch. de la Marine C7 295. Dossiers Saint-Ours).

(68) Ibidem.

Tableau général des officiers de la marine servant en Canada. 1759 (?) dans le *Rapport sur les archives canadiennes pour 1886*. Ottawa 1887. p. CLXXVII.

(69) Liste d'officiers de 1742. (Arch. des Colonies D2 C.43 fol. 184).

(70) Etat des services de 1750.

verneur; on devait attendre le détachement du lieutenant Marin." On l'attendit plus de vingt jours. Enfin il arriva. Avec Marin, on prit Sarasto (Saratoga), et on y tua tout ce qui résistait, on brûla Lydius, on fit du dégât sur près de quinze lieues et l'on ramena 145 prisonniers. (71)

En 1746, par ordre de M. de Beauharnais, daté du 2 juin, François de Saint-Ours partit de Québec pour aller en Acadie sous les ordres de M. de Ramezay. (72)

Le 1er mai 1747, il épousait, à Montréal, (contrat du 30 avril), une orpheline de vingt-deux ans, Thérèse Hertel de Cournoyer. Elle était née à Louisbourg, le 23 décembre 1724, de Michel Hertel, écuyer, seigneur de Cournoyer, bailli de Louisbourg, subdélégué de l'intendant au Port-Dauphin (Île Royale) en 1737, conseiller au Conseil Supérieur de l'Île Royale en 1742, et de Marie-Anne des Goutins. C'était un mariage d'amour. Les fiancés s'étaient convenus et s'étaient liés. François de Saint-Ours tint à ce que son premier enfant fut légitime. Thérèse Hertel apportait à son mari une dot de 6.000 livres. (73)

Peu après, il retournait "dans le pays ennemi". M. de Beaucours, gouverneur de Montréal, l'avait placé sous les ordres de M. de Rigaud, major des Trois Rivières, "lequel estant arrivé au fort Saint Frédéric fit un détachement d'environ deux cents hommes commandés par M. de La Corne Saint Luc." M. de Rigaud, le 23 juin, ordonna à Saint-Ours "d'aller avec ledit sieur de Saint Luc faire une découverte autour du fort de Sarastog (Saratoga), duquel fort, s'étant servi de ruses, il en sortit environ 150 hommes dont il en fut tué 50 et fimes 42 prisonniers". (74) Il est dit ailleurs que ce détachement avait deux chefs, MM. de Carqueville et de Saint-Ours, et qu'en plus des Sauvages, il comprenait une vingtaine de Français; on aurait fait 45 prisonniers. Saint-Ours est dit avoir fait on ne peut mieux dans cette expédition. (75)

(71) André Chagny, *François Picquet le Canadien*, Lyon, 1913, p. 66-70).

(72) *Etat des services de 1750*.

(73) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t.I, p. 123. Les Hertel avaient été anoblis en 1716.
(P.-G. Roy, *Lettres de noblesse.....* t.I, p. 161-166).

Armes: de sinople à la herse d'or ou de sinople à une herse d'argent.

(74) *Etat des services de 1750*.

(75) Relation de M. de Boishébert dans *Documents relative to the Colonial History of New York*, t.X, p. 79-80.

1748 lui apporta sa promotion au grade d'enseigne en pied. (76)

Le 13 septembre de la même année, il recevait un ordre du baron de Longueuil, gouverneur de Montréal. Il lui était prescrit de "partir incessamment de cette ville pour sans aller dans toute la caute du nord du gouvernement pour nous aller commander cinquante deux bons habitans travaillant, suivant la notte que M. de Sermonville luy remettra du nombre qu'il faudra prendre dans chaque compagnie et il leurs enjoindra à tous de se randre incessement en cette ville avec armes et bagages." (77)

En 1749, M. de La Galissonnière l'emploie dans la "campagne de la Belle Rivière". M. de Céloron y allait prendre — ou, comme l'on disait, reprendre — possession de la vallée de l'Ohio. Dans ce détachement, M. de Saint-Ours faisait fonction de major. (78)

Le 16 juillet 1750, par le Mis de La Jonquière, gouverneur général, il était "ordonné au sieur de Saint-Ours, enseigne d'infanterie, de partir incessamment de Montréal avec 25 soldats, y compris un sergent, deux caporaux et un tambour, pour se rendre par les batteaux du cent (79) au fort Frontenac et de là à Niagara, par la barque, où il servira sous les ordres du sieur de Beaujeu, commendant audit poste et exécutera les ordres qu'il luy donnera pour suivre son détachement". (80) Mais quinze jours après, un contre-ordre intervenait. Le 30 juillet, une autre décision de M. de La Jonquière destinait Saint-Ours à "aller commander un détachement de 50 hommes de troupes jusqu'au poste du Détroit". (81) Il devait y retrouver M. de Céloron qui y commandait. Arrivé au but de son voyage, il y tint garnison. Le 6 juin 1751, il passait lieutenant. (82)

Le 25 juillet 1751, "Céloron, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, major commandant au Détroit", ordonnait à

(76) Etat des services présenté par Mme de Saint-Ours. Tableau général des officiers de la marine. *loc. cit.* 7-8. *Rapport sur les archives canadiennes pour 1905.*

(77) Titres des Saint-Ours Cournoyer.

(78) Etat des services de 1750.

(79) On appelait bateaux du cent des bateaux conduits par des miliciens, qui transportaient sur les lacs les effets destinés aux postes. (Mémoire sur les postes, à la Bibl. Nat. N. acq. fr. 9273, Fonds Margry, fol. 376).

(80) Titres des Saint-Ours Cournoyer.

(81) Etat des services de 1750.

(82) Le ministre à M. de La Jonquière, 6 Juin 1751. (Arch. des Colonies. B.93, p. 361).

son neveu Saint-Ours "de partir de ce poste pour se rendre au fort d'Otsandousket (ou Sandoské) pour savoir par luy même et nous rendre compte s'il est vrai, comme les Sauvages le rapportent, qu'il y rôde des partis d'ennemis; dans lequel cas confirmé, le sieur de Saint-Ours restera audit fort pour y commander jusqu'à nouvel ordre; si, au contraire, il ne s'y trouve point d'affaires qui demandent sa présence, nous luy permettons de revenir en ce poste pour achever d'y terminer quelques affaires particulières qui luy peuvent rester." Il y avait un post-scriptum: "Les cinq soldats qui partent avec le sieur de Saint-Ours tiendront garnison à Sandosket, n'ayant été détaché que pour augmenter la garnison qui y est actuellement." (83)

Il faut croire que Saint-Ours trouva, à Sandoské, des "affaires" qui y exigeaient la présence d'un officier de son grade. En janvier 1752, il y commandait encore. (84)

Le 6 juin 1753, François de Saint-Ours se disait "lieutenant d'infanterie détaché pour aller à la Belle Rivière ou autres lieux", dans la procuration qu'il passait au notaire Souste, l'habilitant à distribuer des contrats de concession ainsi qu'à recevoir les rentes seigneuriales dans sa part de la seigneurie de Saint-Ours. (85)

Mais le 28 septembre de la même année, il se donne comme habitant Montréal, rue Saint Gabriel, lors du partage avec les héritiers Céloron de rentes perpétuelles sur les aides et gabelles de France demeurées jusque-là indivises. (86)

Le marquis du Quesne, en 1754, lui confiait le commandement d'une brigade dans l'armée, formée pour la Belle Rivière (87). Le 24 mai, il campait avec cette brigade au petit fort de Niagara (88). Le 8 juin, il commandait à Chatakoin (ou Chautaugua ou port du vieux Barcelone), c'est-à-dire au camp que l'on avait établi sur les bords du lac Erié et où commençait le portage de Chatakoin (chemin du lac de Chatakoin

(83) Titres des Saint-Ours Cournoyer.

(84) Bibl. de Saint-Sulpice, à Paris. Fonds Faillon, reg. H.H. p. 242-244.

(85) Bibl. Saint-Sulpice, à Montréal.

(86) Bibl. Saint-Sulpice, à Paris. Fonds Faillon, reg. R.R. p. 235-237.

Dans cet acte passé devant Danré de Blanzly, notaire à Montréal, la mère des parties est appelée: Hélène-François Céloron.

(87) Certificat du Mis du Quesne du 10 Mai 1755 (Titres des Saint-Ours Cournoyer).

(88) *Les journaux de campagne de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry*, p.p. Mgr Amédée Gosselin dans le *R.A.Q. pour 1926-1927*; Québec 1927, p. 355.

F.H. Severance, *Op. cit.* t.II, p. 55.

et de la Rivière au Boeuf). Ce jour-là, il remit le commandement à son cousin M. de Léry qui n'était lui aussi que lieutenant, mais l'était du 1er avril 1751. (89) Le 13 juin, M. de Saint-Ours fut "destiné pour attendre à l'entrée de la rivière des Miamis avec un canot d'écorce le retour du détachement qui devait de la Belle Rivière monter la rivière à la Roche et faire le portage de la Demoiselle aux Miamis, mais il ne reçut point son ordre". (90)

Le 16, M. Péan, commandant en chef du détachement, étant arrivé, "on fit ranger le camp". La brigade de Saint-Ours occupa la cinquième ligne. (91) Le 1er juillet, le détachement fut passé en revue. Il y avait en tout 510 hommes, officiers et soldats répartis en quatre brigades, celle de Saint-Ours, la moins nombreuse, n'était forte que de 78 hommes. (92) Le 14 juillet, M. de Léry se prépara à évacuer le camp. M. Péan était parti à 5 h. 1/2 du matin pour le fort de la Presqu'île du lac Erié. M. de Saint-Ours et un enseigne, M. de Cournoyer, restèrent provisoirement au camp. Le 16, à 5 heures du soir, ils le quittaient à leur tour avec quinze canots d'écorce chargés de 20 pièces chacun". (93)

François Saint-Ours a peut-être fait la guerre de 1754 à 1757, mais il a plus sûrement fait du commerce. En mars-avril 1756, il était en procès avec Jean Dupuy, négociant à Montréal. M. de Saint-Ours trouvait que les marchandises qu'on lui avait fournies avaient été portées sur la facture à un prix trop élevé. (95).

Le 10 mai 1755, le Mis du Quesne, eu égard au zèle et à la distinction avec lesquels il avait servi "pendant les deux premières campagnes de la Belle Rivière", lui donnait l'arrière-garde à commander dans la nouvelle armée de l'Ohio. (96) Nous ne savons s'il était présent à la bataille de la Monongahéla.

(89) *Les journaux de campagne de J.G. Chaussegros de Léry*, p. 357.

(90) F.H. Severance, *Op. cit.* t.II, p. 58.

(91) *Les journaux de..... Léry*, p. 359.

F.H. Severance, *Op. cit.* t.II, p. 60.

(92) *Les journaux de..... Léry*, p. 364.

(93) *Ibidem*, p. 370-371.

F.H. Severance, *Op. cit.* t.II, p. 68.

Pièce au Canada signifiait: ballot de vivres ou de marchandises.

(94) P.-G. Roy, *Inventaire des Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France de 1717 à 1764*, t.VI.

Beauceville, 1935, p. 63.

(96) Titres de Saint-Ours Cournoyer.

Au début de 1757, sous les ordres de M. de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, il prend part à la première attaque du fort George (ou William Henry) sur le lac Saint-Sacrement. Il commandait une des quatre divisions qui sortirent de Carillon le 15 mars. La sienne était composée de soldats de la colonie.

Le 16, il passait avec ses troupes sur les glaces du lac. Les hommes de Rigaud accumulent les ruines, mais le fort lui-même reste debout. (97) Une campagne d'été est devenue nécessaire. François de Saint-Ours est encore de celle-ci.

C'est à ce moment que se place l'événement le plus connu de sa carrière. Ce n'est qu'une anecdote — mais, de toutes les actions de guerre qui ont eu le Canada pour théâtre, c'est une de celles qui ont eu le plus de retentissement en France.

Montcalm envoyait tous les jours "à la découverte", c'est-à-dire en reconnaissance, sur les eaux du lac, une berge montée par quelques hommes. Le 20 juillet, elle était commandée par François de Saint-Ours, qui avait avec lui neuf miliciens et un cadet. Sur les dix heures du matin, par le travers de l'île à la Barque, elle fut attaquée par cinq berges anglaises, et 130 hommes (que certains documents réduisent à 80). "Je ne sais ce qu'ont fait ou ce que n'ont pas fait ces Canadiens; ce qui est certain, c'est que notre berge est revenue." (98)

Ce compte-rendu qui est celui du *Journal de Montcalm* est très spirituel, mais il est incomplet. Saint-Ours aurait fait débarquer son monde sur l'île à la Barque; les Anglais y seraient descendus presque en même temps que lui. On se battit à coups de fusil. Saint-Ours avait ordonné à ses Canadiens de ne tirer qu'à bout portant. Les Anglais sont repoussés. Ils laissent Saint-Ours se rembarquer. Il avait été blessé à la main, légèrement. Mais le cadet Grosbois avait été gravement atteint; il en mourut le lendemain.

Mme de Saint-Ours forçait peut-être la note, lorsque plus tard, dans une lettre au ministre, elle comparait cette défense à celle des Thermopyles et prétendait qu'elle aurait dû con-

(97) Relation de l'expédition sur le fort Georges dans *Guerre du Canada: Relations et journaux de différentes expéditions*, p.p. l'Abbé H.R. Casgrain, Québec, 1895, p. 79.
Journal du Mis de Montcalm, p. 176.

(98) *Journal de Montcalm*, p. 237.

Cette partie du *Journal de Montcalm* a été copiée sur l'original de Bougainville. (Mgr A. Gosselin, introduction au *Journal de Bougainville*, dans le *R.A.Q. pour 1923-1924*, Québec, 1924, p. 203, 275).

duire son mari aux premiers grades militaires. (99) Mais la *Gazette de France*, dans son *Supplément* du 15 octobre 1757 avait parlé de cet exploit (100). Saint-Ours avait eu une célébrité refusée d'ordinaire aux officiers du Canada. (101)

L'activité de François de Saint-Ours fut très grande durant l'année 1758. C'était un vieux routier des campagnes de l'Ohio. On l'y employa encore. Parler de lui à ce moment-là, c'est faire connaître quelques-unes des péripéties les plus intéressantes de l'histoire de la France dans la vallée de la Belle Rivière.

Le 3 juillet, les journaux de Bougainville et de Montcalm qui, pour cette période, se reproduisent textuellement, contiennent une information concernant François de Saint-Ours: "On assure ici (à Carillon) que M. de Longueuil ira porter des paroles aux Cinq Nations, accompagné par un détachement qui passera de suite à la Belle-Rivière aux ordres de M. de Saint-Ours, lieutenant. Cette nouvelle paraît sûre, quoique M. de Vaudreuil n'en écrive rien à notre général". (102) Montcalm qui jugeait le Canada perdu, trouvait hors de saison de vouloir se maintenir sur l'Ohio, tandis que M. de Vaudreuil, plus confiant dans l'issue des opérations, ne pensait qu'à réparer nos échecs. Il avait donné à Saint-Ours le commandement d'un détachement de Canadiens, qui devaient aller renforcer les garnisons des forts de la Presqu'île, de la rivière au Boeuf et du Quesne. (103)

(99) Arch. de la Marine C7 295 (Dossiers Saint-Ours).

(100) *Supplément à la Gazette* du 15 Octobre 1757, p. 174.

(101) Cf. le *Mis de Granges de Surgères, Répertoire historique et biographie de la Gazette de France, Paris 1902-1906*, 4 vol. t.IV, col. 179.

Une relation de l'événement datée de Saint-François du Lac, 21 Octobre 1757, fut publiée dans les *Lettres édifiantes*, t.VI, Paris, 1781, p. 249-251 (rééd. par Aimé Martin, *Lettres édifiantes et curieuses*, t.I, Paris, 1838, p. 698-699) par R.G. Thwaites, *The Jesuit Relations*, t.70, p. 104-106 et dans le *B.R.H.* 1895, p. 298-299, sous le titre: *Un exploit de M. de Saint-Ours 1757*. On apprend par une note du *B.R.H.*, que cette relation, donnée pour l'oeuvre d'un missionnaire des Abénakis, a été composée par le P. Roubaud, jésuite, qui, depuis, abjura.

Sur l'action du 20 Juillet 1757, v. également:

Journal de Mabartic, p. 126-127.

Journal de La Pause, dans le *B.R.H.* pour 1931-1932, Québec, 1932, p. 56,

Relation de M. de Pouharies, dans le *R.A.Q. pour 1931-1932*.

Québec, 1932, p. 51.

Journal du curé Récher, dans le *B.R.H.* 1903, p. 294.

Mémoires de J.-B. d'Alcyrac, p.p. Charles Coste, p. 55.

Th. Chapais, *Le Mis de Montcalm*, p. 243.

Abbé H.-R. Casgrain, *Montcalm et Lévis*, p. 96.

(102) *Journal de Bougainville*, p. 332.

Journal de Montcalm, p. 387-388.

(103) Colonies D2 C.48, fol. 310-311.

F.H. Severance, *An old frontier of France*, t.II, p. 228.

C'est probablement au début de septembre que Saint-Ours atteignit le fort du Quesne (104). Il y était le 14, lorsque le major Grant s'y présente avec 960 hommes. M. de Ligneris, commandant du fort du Quesne, réussit à les mettre en déroute complète: "MM. de Belestre, de Saint-Ours et de Corbière poursuivirent l'ennemi dans sa fuite et prirent le major Grant avec quelques officiers et une trentaine de soldats." (105)

Le 12 octobre, M. de Ligneris passait un ordre à M. de Saint-Ours. Il lui enjoignait "de prendre le commandement du nouveau fort. Les officiers nommez pour y servir sous ses ordres s'y rendront incessamment. M. de Saint-Ours fera allumer des feux pendant la nuit sur le coteau le plus voisin de son fort, c'est-à-dire à environ deux cens pas, affin d'examiner les mouvemens que pourront faire les ennemis. Il fera veiller la moitié de sa garnison et l'autre moitié qui reposera se tiendra en état de monter sur le rempart au premier ordre. M. de Saint-Ours nous donnera avis de tout ce qu'il apprendra de nouveau. Nous nous en rapportons au surplus à sa bravoure et à son zèle pour les cas que nous ne pouvons prévoir". (107)

François de Saint-Ours ne dut pas exercer longtemps ce commandement. Il paraît avoir quitté le fort du Quesne le 23 octobre. M. de Ligneris "manquant de vivres, fut obligé de renvoyer une partie de sa garnison. M. Aubry retourna aux Illinois avec un détachement de 200 hommes et M. de Saint-Ours partit pour Montréal avec un détachement." (108)

Il y arriva le 14 novembre (109). Les nouvelles qu'il apportait de la Belle-Rivière étaient impatientement attendues. Il raconta l'avantage que M. de Ligneris avait remporté sur les Anglais, à vingt lieues du fort du Quesne, en faisant dévaster par un corps de 400 hommes les alentours du camp retranché de Loyal Hanna et en prenant 400 chevaux. (110)

A Montréal et à Québec, on connaissait déjà l'affaire du 14 septembre. M. de Vaudreuil, adressant au ministre, le 6 novembre, une liste de propositions, pour les emplois militaires, s'en servait comme d'un nouvel argument en faveur de

(104) A. Chagny, *Op. cit.* p. 464.

(105) Arch. des Colonies, D2 C.48, fol. 310-311.

Abbé Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, t.II, p. 565.

(107) Titres des Saint-Ours Cournoyer.

(108) *Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756 à 1760*, p.p. l'abbé H.-R. Casgrain. Montréal, 1889, p. 163.

(109) *Journal de Montcalm*, p. 492.

Journal des campagnes de Lévis, p. 164.

(110) *Journal de Malartic*, p. 213.

François de Saint-Ours. Il avait déjà demandé une compagnie pour lui en 1757; en 1758, il insistait, en suppliant le ministre de procurer à M. de Saint-Ours la "commission de capitaine du 1er mai 1757, sans que cela puisse tirer à conséquence pour ses appointements". (111)

Mais le Roi se contenta de dispenser, le 20 janvier 1759, une "gratification de 400 livres au sieur de Saint-Ours, lieutenant". (112)

François de Saint-Ours mourut sans avoir été fait capitaine. Il fut tué à la bataille des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759. (113)

Mme de Saint-Ours hésita pendant quelques années sur le point de savoir si elle demeurerait au Canada ou viendrait en France. Elle ne se décida qu'en 1766. Ce laps de temps fut employé par elle à régler les affaires de ses enfants. Le 24 mars 1762, les époux Courtemanche et elle renonçaient à leurs droits sur le moulin de Saint-Ours; Roch de Saint-Ours leur versait 300 livres. (114)

Le 9 septembre 1765, M. de Courtemanche, veuf de Marie-Louise de Saint-Ours, et Mme de Saint-Ours vendaient à Pierre Parent, marchand voyageur, une maison qu'ils possédaient à Montréal, rue Notre-Dame. (115)

Les 16 et 19 août 1766, elle liquide, avec son beau-frère Courtemanche la succession de sa femme, c'est-à-dire les droits

(111) Arch. des Colonies, D2 C.48, fol. 286 v°. et 310-311.

(112) Le Ministre à M. de Vaudrenil, 20 janvier 1759.

Arch. des Colonies, B. 109, fol. 318.

(113) Un acte de notoriété dressé à Montréal le 1er Septembre 1760, qualifie François-Xavier de Saint-Ours de capitaine d'infanterie. (*B.R.H.* 1929, p. 611). Il en est de même dans le certificat de décès délivré le 7 juillet 1763 par M. Dumas, colonel d'infanterie, ancien major général, inspecteur des troupes du Roi ci-devant entretenues au Canada. Copie notariée du 15 Mai 1764, dans les Titres des Saint-Ours Cournoyer.

Liste des officiers des troupes détachées de la Marine servant en Canada tués depuis 1754 jusques et compris 1759, dans le *Rapport sur les archives canadiennes* pour 1886, p. CLXXIX, qui porte cette mention "le chevalier de Saint-Ours, capitaine". Une autre liste, probablement de la fin de 1759, des officiers de la marine servant au Canada, indique parmi les lieutenants: "Saint-Ours tué". (*Ibidem*, p. CLXXVII).

François de Saint-Ours a souvent été confondu avec son cousin germain Roch de Saint-Ours, combattant lui aussi des Plaines d'Abraham, mais dans un rang plus élevé, puisqu'il y commandait en second la brigade de Québec.

M. de La Pause on ne sait pourquoi, a fait de M. de Saint-Ours un capitaine du régiment de Béarn. (*Etat de la perte du 13 septembre 1759* dans les *Papiers La Pause. R.A.Q. pour 1931-1932*, p. 99).

Mme de Saint-Ours — en France — a toujours passé pour veuve de capitaine.

(114) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t.I, p. 125-126.

(115) E.-Z. Massicotte, *Les Chaboilles* dans le *B.R.H.*, 1922, p. 187.

qui de ce chef lui revenaient dans la seigneurie de Saint-Ours. On les évalua à 1000 livres que M. de Courtemanche s'engagea à payer à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Elle représentait, cette somme, la part que François de Saint-Ours aurait dû verser pour la dot de sa soeur, et qu'il n'avait jamais payée. En définitive Mme de Saint-Ours ne toucha donc rien. (116)

Dans un mémoire, probablement de janvier 1771, elle expose au duc de Praslin, ministre de la Marine, sa situation, après quelques années, de France. Elle y avait amené les seuls enfants qui lui restaient: deux fils et une fille. (117) Ses ressources consistaient en 4400 livres qu'elle avait converties en papier du Canada. Lorsqu'elle arriva en France, cette "modique fortune se trouva réduite à moitié par la perte de ces effets et la dernière déclaration du Roy concernant la réduction des papiers l'a encore diminuée de moitié". De ce côté, elle ne pouvait compter que sur 50 livres de rente. Aussi disait-elle n'avoir "pour tout bien qu'une pension de 300 livres", qui lui avait été accordée en 1760, sur le Trésor Royal, "mais qui jusques à présent ne l'a guère secourue, ne la recevant pas". Elle suppliait le ministre de "placer" ses fils.

Pendant une vingtaine d'années, on la voit errer sur les routes de France, toujours misérable, toujours en quête d'un gîte, au gré des liens d'amitié ou de parenté qui l'attirent de ville en ville. On peut la suivre de Paris (1770), à Blois (1773-1776), à Versailles (1776), à Sarlat (1776), à Saintes (1777-1781), et finalement à Angers.

A Blois, toute la ville s'émeut en sa faveur. L'évêque, M. de Thémines, la recommande au ministre. M. Péan, l'ancien aide-major de Québec, expose à ce ministre, M. de Sartine, que Mme de Saint-Ours "a été obligée de s'endetter, d'où s'en est suivie la saisie du peu de meubles qui lui restent, en ayant vendu la plus grande partie par parcelles pour vivre; enfin, le boulanger et le boucher ne voulant plus avancer, Mme Péan a été obligée de la prendre chez elle et des parents ont reçu les enfants... Mme Péan qui a beaucoup d'autres parents à secourir, veut bien se charger de nourrir la mère, mais ne peut l'entretenir avec ses enfants".

(116) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t.I, p. 125.

(117) Un acte de notoriété, reçu par Panet, notaire à Montréal, le 20 Août 1762, établit que François-Xavier de Saint-Ours n'a laissé pour héritiers que: Marie-Louise, âgée d'environ huit ans, François-Xavier, âgé de sept ans et Jacques-Philippe, âgé de quatre ans, tous, ses enfants. (Titres des Saint-Ours Cournoyer).

Cf. Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t.I, p. 124.

“On connaît, Monsieur, à Blois, vos bontés pour moi, écrit à son tour, le comte de Cheverny, Jean-Nicolas Dufort. Les plus honnêtes gens de la ville de Blois se réunissent pour me prier de vous porter leurs vœux pour votre humeur bienfaisante en faveur de Mme de Saint-Ours qui vous remettra cette lettre”. (19 avril 1776).

“Hors d'état de tenir un ménage, dépourvue de toute ressource”, elle est bientôt forcée de quitter Blois et de se réfugier en Périgord. Elle répond à un appel de Sarlat. Elle trouve là “un parent qui m'est assés attaché et qui est pénétré de tous mes malheurs pour se charger d'une mère et de trois enfants”. (24 octobre 1776). Nous savons que ce parent providentiel ne pouvait être qu'un Saint-Ours périgourdin.

Et Mme de Saint-Ours, partout où elle est, de continuer à implorer, à quémander, d'assiéger le ministre de lettres qu'elle fait transcrire, ou qu'elle dicte, se méfiant de son écriture et de son orthographe.

Tant d'instances finirent par aboutir. La pension de 300 livres sur le Trésor Royal dont elle était titulaire depuis le 26 avril 1760 lui est confirmée par un brevet du 1er juin 1780. Sur les fonds de l'Amérique Septentrionale, destinés aux habitants de l'Île Royale, un secours de 100 livres lui est alloué que diverses décisions portent successivement à 200 livres (1781), à 250 (1783) et en dernier lieu à 300. (118) Sa fille obtient une pension de 250 livres par an. Un de ses fils est officier; en attendant que l'autre le soit, il touchera 200 livres par an. (119).

Mme de Saint-Ours finit par se retirer à Angers auprès de son gendre, M. de Cantineau. C'est là qu'elle décéda le 12 juin 1785. Elle fut inhumée le lendemain, en la paroisse de Saint Michel du Tertre (120). Elle était née au Port Dauphin le 23 décembre 1724.

Le ménage Saint-Ours-Cournoyer avait eu dix enfants:

1° *Marie-Charlotte*. Baptisée à Montréal, le 24 juillet 1747; ensevelie le 14 août suivant au Sault au Récollet.

(118) *Rapport sur les archives canadiennes pour 1905, t.I, 6e partie, p. 435.*

(119) Arch. de la Marine, C7 295 (dossiers Saint-Ours).

(120) Arch. Communales d'Angers, registres de Saint-Michel du Tertre. Ind. par M. le chanoine Uzureau.

Sur cet acte Thérèse Hertel de Cournoyer est dite veuve de “messire François-Xavier de Saint-Ours, chevalier, ancien capitaine d'infanterie”.

2° *François-Michel*. Baptisé à Montréal le 23 novembre 1748; inhumé audit lieu le 1er avril 1749.

3° *Thérèse*. Baptisée à Montréal, elle y fut enterrée (26 octobre 1749 — 10 septembre 1750).

4° *Marie-Geneviève*. Baptisée à Montréal le 16 novembre 1750; morte à Québec, ensevelie à Saint-Laurent le 29 septembre 1751.

5° *Pierre-Joseph*. Baptisé le 8 et inhumé le 20 septembre 1753 à Montréal.

6° *Louise-Catherine*. Née à Montréal le 24, baptisée le 25 août 1754. (121) Elle accompagna sa mère en France. Elle n'avait pas de fortune, mais elle avait du charme. M. de Cantineau se laissa séduire par elle; homme d'honneur, il l'épousa. Le mariage fut célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville, près Paris, le 4 juin 1781.

Louis-Dominique, chevalier de Cantineau, ancien sous-lieutenant au régiment du Roi-dragons, était fils de Jean-François de Cantineau, chevalier, seigneur de la Périchère, en Anjou, et de défunte Marie-Laurence Dureau (122). M. et Mme de Cantineau commencèrent par habiter Angers. Ils ne paraissent pas y avoir jamais été très à leur aise. "Notre position est des plus triste", écrivait Mme de Cantineau au ministre le 31 avril 1787, "nos jours, depuis que nous sommes née, ont été marquée au coin du malheur".

Le maréchal de Lévis intercédait en sa faveur. Mme de Cantineau qui jouissait d'une pension de 250 livres, la vit augmentée de 50. (6 mai 1787).

Sous l'Empire, les époux Cantineau et leurs enfants se fixèrent à Blois, demeuré le centre d'une petite colonie canadienne. (123) Ils ne semblent pas y avoir été plus riches. Le 20 juillet 1824, M. de Nogerée écrivant à M. Charles de Saint-Ours, lui disait que Mme de Cantineau et les deux filles qui lui restaient se trouvaient "dans une situation très gênée". (124)

(121) Acte de notoriété du 16 décembre 1780 (Guespereau, notaire à Paris) rectifiant l'acte de baptême de Louise-Catherine de Saint-Ours. (Titres des Saints-Ours Cournoyer).

(122) Sur la famille de Cantineau, v. notice dans Beauchet-Filleau, *Dictionnaire..... des familles du Poitou*, A.-D. Poitiers, 1893, p. 115-117.

Une liasse de titres originaux de la famille de Cantineau nous a été communiquée en 1919 par M. de Pellerin de Latouche.

Armes des Cantineau: d'argent à trois molettes d'épéron de sable. (123) Ils y résidaient en 1812.

(124) Abbé A. Couillard-Després, *Op. cit.* t. I, p. 153.

M. de Cantineau était mort à Blois le 24 mai 1822, des suites de l'opération de la pierre. Sa veuve ne pouvait se consoler de sa perte; en dépit de constants embarras financiers, il "l'avait rendue si heureuse". (125)

Dans une lettre du 12 avril 1824 adressée au chevalier de Saint-Ours, Mme de Cantineau constatait n'avoir rien reçu du Canada depuis octobre 1784. Elle manifestait le désir de vendre sa part de Saint-Ours et s'enquérât de ce qu'elle pouvait valoir. (126)

Dans une lettre du 17 mars 1828 à M. Roch de Saint-Ours, elle lui demandait des nouvelles de ses cousins Bellefeuille : "Combien sont-ils?" Elle se plaignait de M. de Lavaltrie qui ne lui avait rien envoyé des rentes qu'il avait touchées de Cournoyer. En post-scriptum, elle indiquait ses desiderata : "Envoyé-moi, je vous prie, dans une lettre une bonne empreinte de nos armes. Combien coûterait de quoi me faire une palatine en marthe?" (127)

Mme de Cantineau décéda à Blois le 24 décembre 1834, en sa maison, place Saint Louis. (128)

Des six enfants qu'avaient eus les époux Cantineau, aucun ne s'est marié. Leur fils unique Raoul-Charles, sous lieutenant d'infanterie, était mort en 1809, à 19 ans, de blessures reçues à Wagram. (128 bis)

7° *François-Ange* ou *François-Xavier*. Né à Montréal le 2 décembre 1755. Baptisé le même jour. (129)

Dès 1769-1770, peut-être avant, sa mère demandait à ce qu'il fut employé dans les troupes des colonies, où ses trois frères, MM. de Cournoyer, étaient officiers, un à Saint-Dominique et deux à Cayenne. Il était de mode sous l'ancien régime quand on postulait quelques faveurs, d'améliorer le plus possible les titres qu'on pouvait avoir à l'obtenir. Mais Mme de Saint-Ours exagérait vraiment quand elle assurait que son fils aîné avait été cadet à l'aiguillette au Canada en 1753, par ordre du Mis du Quesne. Comment aurait-il pu servir avant d'être né ?

(125) Lettre de Mme de Cantineau au chevalier de Saint-Ours du 12 avril 1824 dans *Ibidem*, t. I, p. 128.

(126) *Ibidem*, t. 2, p. 128.

(127) *Ibidem*, t. I, p. 130-132.

(128) Etat-Civil de Blois.

(129) Arch. de la Marine, C7 295 (dossiers Saint-Ours). Arch. de la guerre. Dossier de Cantineau (Raoul-Charles).

Elle aurait voulu le voir nommé cadet à l'aiguillette dans les troupes dites nationales de Cayenne (troupes de la Marine servant dans la colonie), à moins que ce ne fût dans les troupes de Saint-Domingue. Elle demandait tantôt une affectation, tantôt une autre, ce que tour à tour elle croyait le plus facile. Mais elle avait beau faire valoir les services de son mari et la distinction de la famille de Saint-Ours qui "appartient à la maison de Tallard et à beaucoup d'autres illustres", elle recevait du ministre des réponses comme celles-ci: "Il n'y a présentement rien de vacant dans ces troupes." (6 août 1772) (130). "Votre situation et les services de feu M. de Saint-Ours le mettent bien dans le cas d'être placé." (18 mars 1773) (131). Lasse d'attendre une désignation qui n'arrivait pas, elle se décida à envoyer son fils à son frère, à Saint-Domingue. Jacques-Ange Hertel de Cournoyer, capitaine de grenadiers au régiment du Cap, fit admettre son neveu comme volontaire, c'est-à-dire comme soldat, dans son régiment. Il y servit deux ans de 1774 à 1776. (132)

M. de Cournoyer écrivit alors à sa soeur qu'il ne pouvait maintenir son neveu au service, puisqu'il n'avait "aucuns appointemens", "n'étant lui même pas riche", il le lui réexpédiait. Le jeune Saint-Ours solliciterait lui-même un brevet d'officier. Son colonel, M. de Reynaud, lui remit, le 18 janvier, une lettre destinée au ministre, le proposant pour la première sous-lieutenance. Le 4 novembre 1776, il y était nommé. Le 15 janvier 1778, M. d'Agout, major des troupes de la partie Sud de Saint-Domingue, avertissait le ministre que "sur les plaintes qui lui avaient été portées par diverses personnes des indécentes, tapages et insultes commises tant dans les rues de cette ville (du Cap) que dans les endroits publics et notamment au spectacle par les sieurs de Bellegarde, et Saint-Ours, sous-lieutenants au régiment du Cap", il leur avait "ordonné la prison pour trois mois au fort Dauphin dans le fort Labouque". (133)

(130) Arch. des Colonies, B.143, fol. 463.

(131) Arch. des Colonies, B.144, fol. 249.

(132) Certificat de services délivré au Cap Français le 15 Janvier 1776 par le chevalier de Fontanges, major du régiment du Cap.

Le 21 novembre 1774, le ministre avait averti Mme Péan que le même jour il mandait au chevalier de Vallière, colonel du régiment du Cap, de comprendre le jeune Saint-Ours dans les propositions de lieutenants en second — s'il le méritait par sa conduite. (Arch. des Colonies, D1 3, fol. 91, comm. de M.R. de Roquebrune).

(133) Arch. de la Marine, C7 295 (dossiers Saint-Ours).

François-Ange de Saint-Ours disparaît peu après des correspondances officielles. Il semble qu'on doive l'identifier avec le "sieur de Saint-Ours, officier de marine", décédé à l'île de France, sans héritiers présents. Le 24 octobre 1782, Jean-Louis Merlo fils, curateur aux biens vacants de l'île de France, rendait compte de la gestion qu'avait eue feu Jean-Louis Merlo, son père et prédécesseur en ladite place, de la succession de M. de Saint-Ours. Le 10 janvier 1783, le Conseil Supérieur de la Colonie rendait un arrêt qui déchargeait les sieurs Merlo de ladite succession et déclarait Sa Majesté débitrice envers elle d'une somme de 201 livres 5 s. 8 d., papier monnaie ayant cours, représentant l'excédent des recettes sur les dépenses déjà versé à la caisse du Roi par ledit sieur Merlo. (134)

8° *François-Marie*. Baptisé à Montréal le 22 avril 1757, inhumé même paroisse le 25.

9° *Jacques-Philippe*, qui suit.

10° *Marie-Lacroix* (ou *Marie-Thérèse*). Baptisée à Montréal le 4 décembre 1759. Morte avant 1762. (135)

(A suivre)

CLAUDE DE BONNAULT

Tél.: 7-1556

ANATOLE McCANN

ASSURANCES

1045, De Montigny,

SILLERY, Québec.

(134) Arch. des Colonies, E.363 (dossiers Saint-Ours).

(135) Les prénoms et dates de ces enfants ont été trouvés dans Tanguay, que nous avons complétés à l'aide de communication de M. A. Fauteux.

LES DISPARUS

Sir J.-M. Tellier

1861 — 1952

Sir Joseph-Mathias Tellier naquit à Sainte-Mélanie, comté de Joliette, le 15 janvier 1861, du mariage de Zéphirin Tellier et de Luce Ferland.

Après ses études classiques au séminaire de Joliette, il avait étudié le droit à l'université Laval de Québec, où il avait obtenu le diplôme de licencié en droit "summa cum laude" et avait remporté la médaille d'or de Lord Lansdowne, gouverneur général du Canada.

Admis au Barreau en 1884, il avait exercé sa profession à Joliette jusqu'à son élévation à la magistrature, en 1916. C'est le 9 septembre 1916 que Sir Mathias était nommé sur le Banc de la Cour supérieure pour le district de Montréal, en remplacement de l'hon. N. Charbonneau, décédé.

Le 25 juillet 1920, à la suite de la réorganisation des tribunaux de la province, décrétée au cours de la même année, il avait été promu à la Cour du banc du roi. Et le 21 septembre 1932, il remplaçait l'hon. juge Eugène Lafontaine comme juge en chef de la province de Québec et président de la Cour d'appel.

Sir Mathias s'était distingué non seulement dans la pratique du droit, mais aussi dans la politique. Le 8 mars 1892, il avait été élu député de Joliette à la législature de Québec. Il avait été réélu en 1897, 1900, 1904, 1908 et 1912.

M. Tellier s'était retiré de la politique juste avant les élections de 1916, après avoir été membre de l'Assemblée législative pendant 24 années. Il avait été nommé chef de l'opposition en 1908 et l'était resté jusqu'à la session de 1915. C'est peu après qu'il avait été nommé à la Cour supérieure, puis quatre ans plus tard, à la Cour du banc du roi.

Il avait refusé un poste dans le cabinet fédéral, en 1915, et quelques années plus tard, on avait mentionné son nom comme futur lieutenant-gouverneur possible.

Sir Mathias avait succédé, à la tête du parti conservateur, en 1908, à feu Sir Evariste Leblanc. Durant les années qu'il dirigea le parti conservateur, le parti libéral était au pouvoir.

Il avait été nommé conseil de la reine en 1899 et il avait reçu un doctorat "honoris causa" de l'université Laval en 1902. En 1932, l'université de Montréal lui avait conféré le même honneur.

M. Tellier avait également joué un rôle important dans le monde municipal. Elu échevin et maire de Joliette en 1903, il avait été réélu en 1906 et en 1909. Il avait cependant démissionné en 1910 pour consacrer plus de temps à ses nouvelles fonctions de chef de l'opposition.

En 1950, sir Mathias avait été rappelé au service public par l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, qui l'avait nommé conseiller spécial du gouvernement provincial sur les problèmes constitutionnels.

Le 1er septembre 1885, sir Mathias avait épousé Mlle Maria Désilets, fille de feu J.-O. Désilets, protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Joliette. De son mariage naquirent cinq enfants.

En 1906, sir Mathias avait été créé chevalier de l'Ordre de Pie IX et Chevalier compagnon de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges. Nommé membre du Conseil de l'Instruction publique en 1905, il devint membre de l'Ordre du Mérite Scolaire en 1942.

Décédé le 18 octobre 1952 à l'âge de 91 ans. Inhumé à Joliette le 21 octobre. Il laisse trois fils: Robert, Maurice et Jean, et deux filles: Madeleine et Jeanne.

(Joliette-Journal)

COLONEL Hon. TANCREDE RINFRET

1869-1952

Il vit le jour au mois de décembre 1869. Il était le fils du docteur Samuel Rinfret et de Marie-Louise-Anna-Cordelia MacKay, du Cap-Santé. Il a tout d'abord étudié à l'Académie commerciale de Québec et tout jeune il se qualifia comme militaire en suivant plusieurs cours. Il fut successivement diplômé comme lieutenant, capitaine, major et officier de mousquetterie, de même qu'en équitation. Il commanda

le 87e régiment pour devenir, plus tard, major de la 15e brigade d'infanterie de 1909 à 1912. De 1921 à 1933, il fut registraire au Bureau de la C. L. Q. Pendant la guerre 1914-18 jusqu'à la démobilisation, il fit du service tout d'abord à la Citadelle, puis il fut nommé en charge des camps de prisonniers de guerre à Québec et à Kapuskasing, P. Q. Pour les services précieux qu'il a rendus, il a reçu, lors du couronnement du roi George VI, la médaille des vétérans (V.D.). Après la fermeture des camps de prisonniers, il fut nommé président du bureau de Québec pour les exemptions de fils de cultivateurs. Il a réorganisé en 1920 le régiment de Québec, antérieurement le 87e, dont le quartier général est à Beauport.

Dans le civil, il était cartographe et dessinateur au département des Terres et forêts. Le colonel Rinfret était célibataire. Il demeurait avec deux de ses soeurs. Dans sa retraite, il portait une attention particulière aux anciens combattants dans le besoin. Sa tenue, ses manières, son langage, sans omettre ses uniformes, reflétaient l'homme d'ordre, distingué, obligeant dont le contact est toujours recherché par les camarades du camp. Il décédait le 5 février 1952, à l'âge de 82 ans. Son service a eu lieu à la basilique et il fut inhumé au cimetière Belmont, près de Québec.

G. E. M.

DR OVIDE EDMOND PERRON

1856 — 1952

Naquit le 21 septembre 1856 au Cap-aux-Oies, un rang au bord du fleuve St-Laurent, dans la paroisse des Eboulements. Il apprit à lire à l'âge de 12 ans et son maître lui enseigna aussi un peu de latin. Plus tard il fréquenta l'École Normale Laval, puis l'École de Médecine de Québec et il fut admis à la pratique en 1883. Il a exercé sa profession pendant deux ans au Pont-Rouge, un an aux Eboulements et soixante-six ans à St-Charles de Bellechasse. Il fut coroner du district de Montmagny de 1896 à 1935. Il avait épousé Mlle Alvina Hébert, fille de Toussaint Hébert et de Marie Mailly. Neuf enfants naquirent de cette union dont quatre garçons et cinq filles. Il est resté alerte jusqu'à la fin et a pu ainsi jouir de la vie jusqu'à un âge très avancé, puisqu'il y a un an à peine il assistait à la réunion des anciens de l'École

Normale de Laval de Québec et pouvait faire le voyage sans être accompagné.

Le Dr O. E. Perron est décédé à St-Charles le 9 mars 1952 à l'âge de 96 ans et 6 mois. Il a laissé un souvenir inoubliable à cause de son dévouement, de son habileté et de sa droiture.

G. E. M.

GENERAL THOMAS-L. TREMBLAY

1886 — 1951

C'est le 28 mars 1951 que décédait à Québec le major général Thomas- Louis Tremblay, C.M.G., D.S.O., E.D., E.D.C., à l'âge de 64 ans et dix mois. Il était né à Chicoutimi le 16 mai 1886. Il était le fils du capitaine de marine et de madame Thomas Tremblay. Après avoir fait un cours scientifique au Mont St-Louis de Montréal, il entra au Collège militaire royal de Kingston en 1904. Dès la déclaration de la première Grande Guerre, il traversa les mers avec le premier contingent canadien. En 1915, il était déjà commandant en second du Royal 22e Régiment. Colonel à 29 ans et brigadier général à 32 ans, il était le plus jeune de tous les généraux de l'Empire britannique. Après la première Grande Guerre., il revint à la pratique du génie civil de 1920 à 1936. Puis il fut nommé ingénieur en chef et gérant-général de la Commission du havre de Québec. Dès le début de la deuxième Grande Guerre, le général Tremblay reprit l'uniforme. En novembre 1939, il était nommé inspecteur général de l'armée pour l'est du Canada, et, quelque mois plus tard, (1940) promu au grade de major général. Pour les services qu'il a rendus à sa patrie, il a reçu de nombreuses décorations, entre autres celles de commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges, de l'Ordre du Service distingué, d'officier de la Légion d'honneur et bien d'autres encore.

Madame Tremblay, née Marie Hamel, lui survit avec deux fils, Jacques et Louis.

L'histoire du Royal 22e Régiment, du moins pour sa participation à la première Grande Guerre, devrait fournir plus de détails sur la vie et en particulier, la carrière militaire si pleine de mérites, du major général Tremblay.

G. E. M.

PRÉSIDENTS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL (1)

Jacques Grenier	1887
Joseph-Moïse Dufresne	1887-1889
Damase Parizeau	1890-1891
Louis-Edouard Morin	1892-1893
Hormisdas Laporte	1894-1895
Joseph Contant	1896-1897
Alphonse Desjardins	1898-1899
Louis-Elie Geoffrion	1900-1901
Damase Masson	1902-1903
Henri-Alexandre Brault	1904-1905
Charles-Honoré Catelli	1906-1907
Isaïe Fournier Préfontaine	1908-1909
Ovila-Stanislas Perrault	1910
Frédéric-Clément Larivière	1911
Armand Chaput	1912
Alfred-Eugène Labelle	1913
Adélar Fortier	1914
Frank Pauzé	1915
Ludger Gravel	1916
Joseph-Egild-Césaire Daoust	1917-1918
Joseph Quintal	1919-1920
Alfred Lambert	1921-1922
Joseph Ethier	1923
Joseph Daoust	1924
Paul-Emile Joubert	1925
Joseph-Victorien Desaulniers	1926
Joseph-Arthur Paulhus	1927
Raoul-Ovide Grothe	1928
Charles-Edouard Gravel	1929
Charles Duquette	1930-1931
Louis-Joseph Tarte	1932
Avila Raymond	1933
Philiass Paré	1934
Thomas-Taggart Smyth	1935
Alphonse Milette	1936

(1) Compilation du Secrétariat de la Chambre de Commerce de Montréal. Additions et communications de Jean-Jacques Lefebvre.

René Morin	1937
Jean-Julien Perrault	1938
Henry Laureys	1939
Alfred-Henri Paradis	1940
Valmore Gratton	1941
Edgar Genest	1942
Paul Beïque	1943
Louis-Eugène Courtois	1944
Bernard Couvrette	1945
Maurice Trudeau	1946
Esdras Minville	1947
Henri Ouimet	1948
Raymond Dupuis	1949
Antoine Desmarais	1950
Honoré Parent	1951
Joseph-Antonio Lalonde	1952

Service: "Photos-Documentaires"

"PHOTOSTAT"



Spécialistes en copies de documents



Seule maison du genre à Québec



Ouvrage confidentiel



**TREMBLAY & DION, Inc.,
125, Côte d'Abraham,
Québec, Qué.**

TABLE DES MATIÈRES DU CINQUANTE-HUITIÈME VOLUME DU
BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

1952

ACCOMMODATION de Philippe et Robert Foubert avec Le R. P. Ra- gueneau Pour Passage de Leurs Familles. (Acte d'Audouart, 28 sep- tembre 1655)	33
ARCHITECTES. Présidents de l'Association des Architectes de la Province de Québec. 1890-1952	175
ARCHITECTURE. Clapboarding and Whitewash in the Church Architec- ture of New France. — Alan W. Gowans	50
BEAURIVAGE, Seigneurie de. Le Recensement de 1851 dans la seigneurie de Beaurivage. — Saint-Gilles — St-Sylvestre. — Dr Arthur Caux	87
BERGERON, Lionel (1871-1949). G. E. M.	105
BETOURNAY, Louis (1825-1879). — Jean-Jacques Lefebvre	29
BIBLIOTHÈQUES. Présidents de l'Association des Bibliothèques du Qué- bec. 1932-1952	182
BOUCHER, Edmond (1874-1952). G. E. M.	105
BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES	169
CANADA, Le. Vu en 1721	40
CHAMBRE DE COMMERCE. Présidents de la Chambre de Commerce de Montréal. 1887-1952	217
CHAMBRE DES NOTAIRES. Présidents de la Chambre des Notaires de la Province de Québec. 1900-1952	28
CHASSE, Edmond (1887-1951). G. E. M.	106
CHENIER. La dépouille mortelle de Chenier fut-elle outragée? Robert- Lionel Séguin	183
DELESDEMIERS. La famille Delesderniers. Robert-Lionel Séguin	127
DESRIVIÈRES, Léon-T., fi1888-1952). G. E. M.	151
DISPARUS. — Bergeron, Lionel, p. 105; Boucher, Edmond, p. 105; Chassé, Edmond, p. 106; Desrivières, Léon-T., p. 151; Goulet, Louis-Philippe, p. 152; Hecker, Frédéric-T., p. 153; Jobin, Dr. Albert-J., p. 153; Lesa- ge, Antoni, p. 154; Lesage, Hon. sénateur J.-A., p. 155; Letellier de Saint-Just, p. 156; Morin, Emile, C.R., p. 157; Morin, Colonel J.-A., p. 158; Nadeau, Aurèle, Ernest et Emile, p. 93; Paquet, Colonel J.-Henri, p. 158; Perron, Dr Ovide Edmond, p. 215; Rainville, Paul, p. 159; Rinfret, colonel Tancrede, p. 214; Taschereau, Honorable Alexandre, p. 160; Tellier, Sir J.-M., p. 213; Tremblay, Général Thomas L., p. 216.	
DUMAS. Les deux François Dumas. Léon Roy	43
FOUBERT. Accommodation de P. et R. Foubert avec le Père Ragneneau	43
GASPE. Lettre de Philippe Aubert de Gaspé à sa fille. Québec, 28 décem- bre 1862	115
GAULTIER DE LA VERANDRYE, Pierre. Procuration de —. (Acte de Chaumont, 10 juin 1735)	126
GOULET, Louis-Philippe (1874-1947). G.-E. Marquis	152
GRANT, William. William Grant, Conseiller-législatif. Jean-Jacques Lefebvre	25
HABITANTS. Insubordination chez les habitants de la seigneurie de Vau- dreuil. Robert-Lionel Séguin	35
HECKER, Frédéric T. (1904-1952). G.-E. Marquis	153
JOBIN, Dr Albert (1867-1952). G.-E. Marquis	153
JOUETTE, Le fief. — Le fief Jouette. Rev. Frère J.-B. Gareau, c.s.v.	5
LANGUEDOC. François Languedoc était-il notaire? Ubalde Baudry	150
LA VERANDRYE. Procuration de Pierre Gauthier de La Vérandrye (Acte de Chaumont, 10 juin 1735)	126
LARTIGUE. Le Mandement de Mgr Lartigue de 1837 et la réaction libé- rale. Fernand Ouellet	97
LEBLANC. Ovide Leblanc. (1801-1870). Louis Richard	177
LEPAGE DE SAINTE-CLAIRE, abbé Louis. Inventaire des Vases Sacrés et des Meubles Appartenant à Messire. — (Acte de Senet, 4 mars 1722)	162
LESAGE, Antoni (1879-1945). Colonel G.-E. Marquis	154
LESAGE, Hon. Sénateur J.-A. (1881-1950). Colonel G.-E. Marquis	155

LETELLIER DE SAINT-JUST, Eustache (1894-1952). Col. G.-E. Marquis	156
LETOURNEAU. La famille Létourneau de Chambly et de Laprairie. Philippe Constant	45
MAIRES DE MONTREAL. Les. — (1902-1952)	24
MARCHE Par Monsieur Le Procureur Du Roy et Hillaire Surault dit Blondin, Pour Le Nettoyement Des Rues. (Acte de Chambalon, 3 août 1701)	32
MONTREAL. Les maires de Montréal	24
Présidents de la Chambre de Commerce de Montréal	217
MORIN, Emile, C.R., — (1902-1950). Colonel G.-E. Marquis	157
MORIN, Colonel J.-A. (1860-1949). G.-E. Marquis	158
NADEAU. Un Tryptique. Aurèle, Ernest et Emile Nadeau. G.-E. Marquis	93
NOTAIRES. Les Présidents de la Chambre des Notaires de la Province de Québec. 1900-1952	28
PAQUET, Colonel J.-Henri (1881-1952)	158
PERRON, Dr Ovide-Edmond (1856-1952). Colonel G.-E. Marquis	215
PINSONNEAULT. Manoir Pinsonneault ou Maison Raymond? Jean-Jacques Lefebvre	173
RAGUENEAU. Accommodation de Philippe et Robert Foubert avec le R. P. Ragueneau Pour Passage De Leurs Familles. (Acte d'Audourt, 28 septembre 1655)	33
RAINVILLE, Paul (1887-1952). G.-E. Marquis	159
RAYMOND. Manoir Pinsonneault ou Manoir Raymond. J. J. Lefebvre	173
RAYMOND, Jean-Baptiste. (1757-1825). Jean-Jacques Lefebvre	59
RINFRET, Tancrede. (1869-1952). G.-E. Marquis	214
SAINT-OURS, La famille Saint-Ours. Claude de Bonnault	189
SILLERY. Autrefois. Réduction Indienne. Hubert Létourneau	117
SORCELLERIE. Note sur la sorcellerie en Nouvelle-France. F. Lefebvre	172
TASCHEREAU, Honorable Alexandre. (1867-1952). Colonel G.-E. Marquis	160
TELLIER, Sir J. M., (1861-1952). Colonel G.-E. Marquis	213
TREMBLAY, Général Thomas-L. (1886-1951). G.-E. Marquis	216
VAUDREUIL, Seigneurie de. L'Insubordination chez les habitants de. — Robert-Lionel Séguin	35
Verba Volant, Scripta Manent. — Antoine Roy	169
ZOUAVIANA. — D'après un manuscrit inédit. Mgr Emile Chartier	73; 135

LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

(Fondée en 1911)

LE PLUS GRAND CENTRE DE CANADIANA
EN AMERIQUE

300,000 ouvrages anciens et nouveaux, neufs et usagés,
périodiques, documents publics, etc.

Spécialité: Canadiana épuisés, incunables, généalogies, monographies,
histoire, littérature, voyages, géologie, biographies, sciences, etc.

Achat et vente de bibliothèques privées

Rayons de bibliothèques à bas prix

Agents et fournisseurs des bibliothèques canadiennes, américaines et
européennes, institutions, collèges, couvents, collectionneurs, etc.

CATALOGUES FOURNIS SUR DEMANDE

Distributeurs des

Cahiers des Dix

Séries complètes, numéros détachés, 1935-1952,
abonnements reçus.

Estimateurs pour compagnies d'assurance-feu
Rédacteurs d'index pour livres et revues

LIBRAIRIE DUCHARME, Limitée

995, boul. Saint-Laurent,
G. DUCHARME,
Fondateur.

Montréal, Canada
G. MALCHELOSSE,
Gérant.

Lancaster 1875

**Nous avons des raisons
d'être fiers du passé
de notre pays**

**VOUS SEREZ FIER DE VOS
TRAVAUX D'IMPRIMERIE
EXÉCUTÉS CHEZ**



IMPRIMEURS

LITHOGRAPHES

• ÉDITEURS •

Studio d'Art

8125 St-Laurent

MONTREAL 14

DUpont • 5787



LES PRODUITS DE L'ÉRABLE

“CITADELLE”

Sont de nos jours de précieux auxiliaires dans la cuisine moderne. D'une pureté et d'une valeur insurpassables, ils font des desserts délicieux en même temps que nutritifs.



LES PRODUCTEURS DU SUCRE
D'ÉRABLE DU QUEBEC

Bureau: Edifice Desjardins,

Avenue Bégin, Lévis.



LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Met à la disposition de ceux qui veulent connaître et étudier l'histoire du Canada et plus particulièrement de la Province de Québec, un service de renseignements de premier ordre:

LES ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les Archives de la Province renferment des milliers et des milliers de pièces manuscrites, classées et indexées. En outre de ces archives manuscrites proprement dites, le département des Archives met à la disposition de ceux qui veulent travailler ou s'instruire, une bibliothèque canadienne de plusieurs milliers de volumes et de brochures, des séries considérables de journaux et de revues.

Des milliers de dossiers, portraits, gravures, photos, sur les hommes et les choses de la Province de Québec et du Canada sont à la disposition des chercheurs et des étudiants.

Un personnel spécialisé, attentif et bien disposé est toujours prêt à aider ou à renseigner ceux qui viennent visiter ou consulter les Archives.

On peut travailler aux Archives de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

**ARCHIVES DE LA PROVINCE
PARC DES CHAMPS DE BATAILLES
QUÉBEC**
